

LYCEE
BERTRAN
DE BORN



RAPPORT sur le
COMPTE FINANCIER 2016

RAPPORT DE GESTION

ANALYSE FINANCIERE

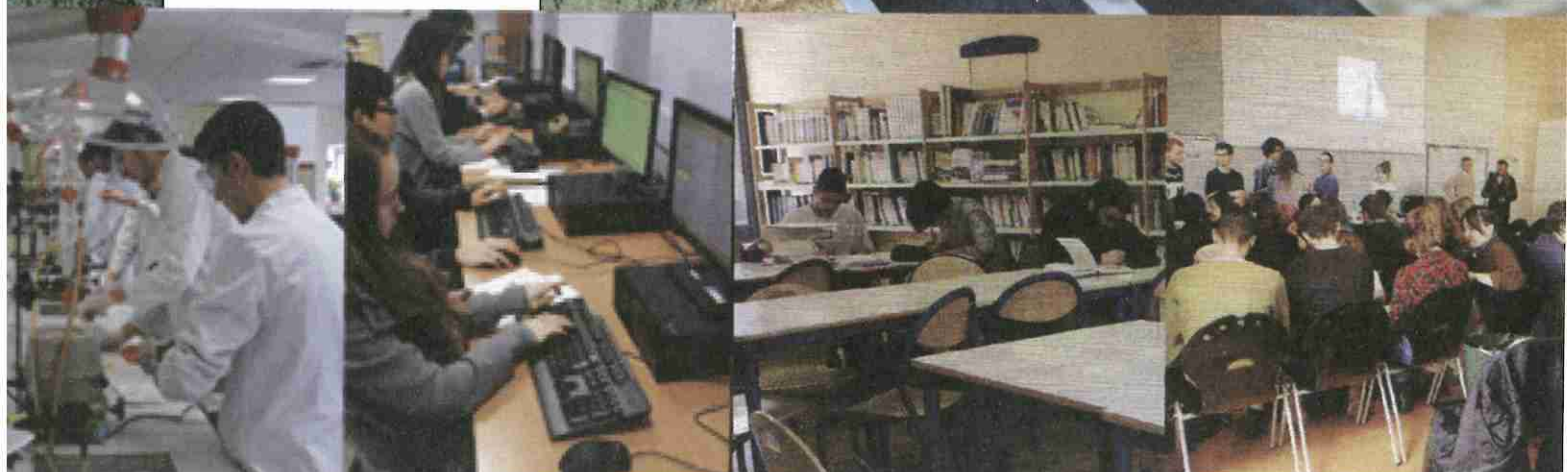


TABLE DES MATIERES

I. LE RAPPORT DE GESTION	page 1
1. Présentation de la cité scolaire	page 2
2. Les ressources humaines	page 5
3. Les effectifs élèves	page 6
4. L'exécution du budget 2016	pages 8 à 23
II. L'ANALYSE FINANCIERE	page 24
1. Rappel du résultat de l'exercice	page 25
2. La capacité d'autofinancement	page 25
3. La situation financière et comptable	page 26
4. La situation des réserves	page 27
5. La détermination du fonds de roulement	page 27
6. La trésorerie	page 28
7. Le besoin en fonds de roulement	page 29
8. Le taux de charge à payer	page 29
9. Le recouvrement des créances	page 30
10. La situation du patrimoine – bilan	page 30
11. Les crédits reportés – les dettes publiques	page 31
Commentaires généraux : autonomie financière, capacité de prélèvement	page 32

I. LE RAPPORT DE GESTION

PREAMBULE :

LE RAPPORT DE GESTION

Le rapport sur le compte financier est constitué de deux parties présentées conjointement par l'ordonnateur et l'agent comptable dans la pièce 9 du compte financier. Ce rapport contient deux parties. La première rend compte de la gestion et la seconde analyse les données financières.

Le compte rendu de gestion, qui fait partie intégrante du compte financier, est réalisé et présenté par l'ordonnateur. Il rend compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration et des objectifs assignés par l'autorité académique, la collectivité territoriale de rattachement et les éventuels financeurs d'opérations (Union Européenne). Il s'appuie sur les indicateurs de gestion à caractères financiers lorsqu'ils ont été définis dans la convention.

Il explicite notamment les différences entre les prévisions budgétaires et leur exécution, par service et éventuellement par domaine et activité.

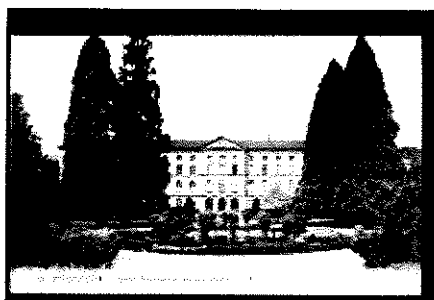
1. PRESENTATION DE LA CITE SCOLAIRE

HISTORIQUE¹

L'établissement a été installé dans une partie des locaux dits du *Petit Ligeux* (1617-1790) fondé par Suzanne de Saint-Aulaire. A la Révolution, les locaux faits de logis, d'un cloître et d'une chapelle, devinrent une prison pour 300 détenus, puis un casernement et un entrepôt. En 1797, on songea à y transférer l'Ecole centrale du département, alors installée dans l'ancien collège des jésuites. Mais comme il n'avait qu'un externat, on renonça au transfert.

En 1799, le Jury départemental de l'instruction publique décida de créer un Pensionnat central. Il s'ouvrit en 1800, avec un curieux système juridique : une société de 28 membres.

En 1803, on laissa à la ville de Périgueux, l'espoir d'avoir un lycée, à condition qu'elle fasse les premiers frais d'établissement, soit 34 000 francs. Devant l'énormité de la dépense, le projet ne vit pas le jour. En 1804, l'Ecole centrale disparaissait, cédant à partir de 1806, la place au pensionnat de Saint-Benoît, qui devint lui-même, le 9 avril 1811, collège municipal, par décret impérial. L'établissement, dit collège communal de 1^{ère} classe, avait alors 11 maîtres, 82 internes et 32 externes. Sur le plan cadastral de 1828, l'entrée du collège était située rue Sainte Eulalie (aujourd'hui rue Littré), la façade E. du bâtiment donnant sur le jardin public.

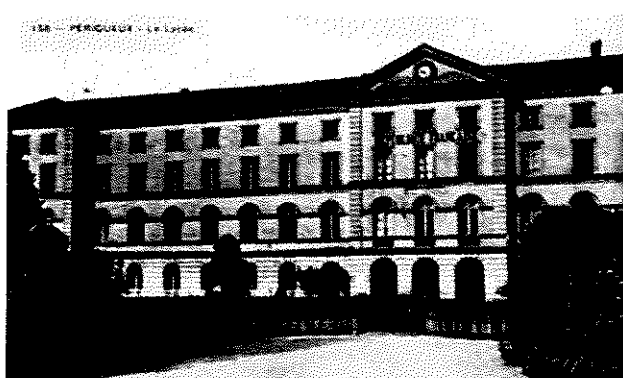


Le plan Cruveilhier de 1845 envisagea même de créer devant l'entrée une place semi-circulaire, d'où devait partir une rue des Cordeliers, jamais réalisée. En 1834, on commença la construction de l'actuel bâtiment principal qui s'allonge du nord au sud, à l'est du cloître des bénédictines. Il regarde le jardin public. En 1852, seulement la moitié du bâtiment était achevée (architecte : Poncet Cruveilhier). Pourtant, depuis 1845, une

ordonnance de Louis Philippe (9 sept.) lui avait conféré le titre de Collège Royal, titre qui deviendra dès 1848, lycée et, enfin en 1865, Lycée impérial.

A la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, le lycée impérial reprit son premier titre de Lycée de Périgueux ou Lycée national. Peu après, les élèves des classes terminales participèrent à des exercices militaires. En 1877, il avait 352 élèves, dont 204 internes. En 1894, on construisit le Petit Lycée situé côté rue Waldeck-Rousseau, les classes étant trop à l'étroit dans les locaux occupés aujourd'hui par l'infirmerie.

Le 10 juillet 1956, la ville acheta aux Sœurs de la Visitation un grand terrain situé 2, rue Waldeck-Rousseau et 4, rue Littré, pour l'agrandissement du lycée. Un bloc scientifique (bâtiment B - architecte : Lafaye) a été créé en 1960 (année où l'établissement devint Lycée d'Etat des garçons). Les classes primaires du Petit lycée ont été supprimés en 1961. Le 15 octobre 1960, la ville céda à l'Etat un terrain de 9630 m² (borné par le bd Bertran de Born et les rues Littré et des Thermes).



¹Le Grand livre de Périgueux de Guy Penaud – Ed. La Lauze 2003

Historique du lycée Bertran de Born de Périgueux – Association amicale des Anciens élèves - 1993

Le mur destiné à séparer ce terrain de l'enclos de la Visitation fut construit en 1966. Ce qui n'était qu'alors que le lycée municipal des garçons de Périgueux fut transformé en lycée nationalisé par décret du 29 mai 1965).

Ce n'est qu'en 1969 que fut instaurée la mixité (en 1975 seulement pour l'internat).

Après avoir songé à lui donner le nom de Maine de Biran ou de Michel de Montaigne (vœu émis par le bureau de l'administration du lycée non suivi par la municipalité), l'établissement prit celui de Bertran de Born le 23 mars 1973.

La création du collège date de 1977, l'ensemble collège-lycée portant depuis cette date le nom de cité scolaire. Le 7 mars 1981, fut posée la première pierre du bâtiment D ou nouveau lycée (architecte : Marc Robert), inauguré le 3 avril 1982.

Des travaux ont doté le lycée d'un gymnase et d'un réfectoire. En 1985, l'ouverture d'une section de Brevet supérieur de technicien supérieur permet d'obtenir (depuis 1987) le BTS d'informatique de gestion (aujourd'hui BTS services informatiques aux organisations). En 1992, a été créée une classe de mathématiques supérieures (la classe préparatoire à l'école vétérinaire de Toulouse n'ayant été opérationnelle que de 1954 à 1983). Le 29 mars 1993, fut posée la première pierre du nouvel internat et du restaurant de la cité scolaire, bâtiment E. A la rentrée de 1997, ont été ouvertes des classes préparatoires de lettres.



Le cloître rénové en 2012.

Au centre, le monument funéraire pour rappeler le sacrifice des anciens élèves morts pour la France, en 1870-1871 de l'architecte Gabriel Lagrange, inauguré le 29 juillet 1875.

En 2000, furent entrepris des travaux de rénovation (livraison du bâtiment B rénové en 2000 et de la chapelle rénovée et transformée en salle polyvalente en 2001).

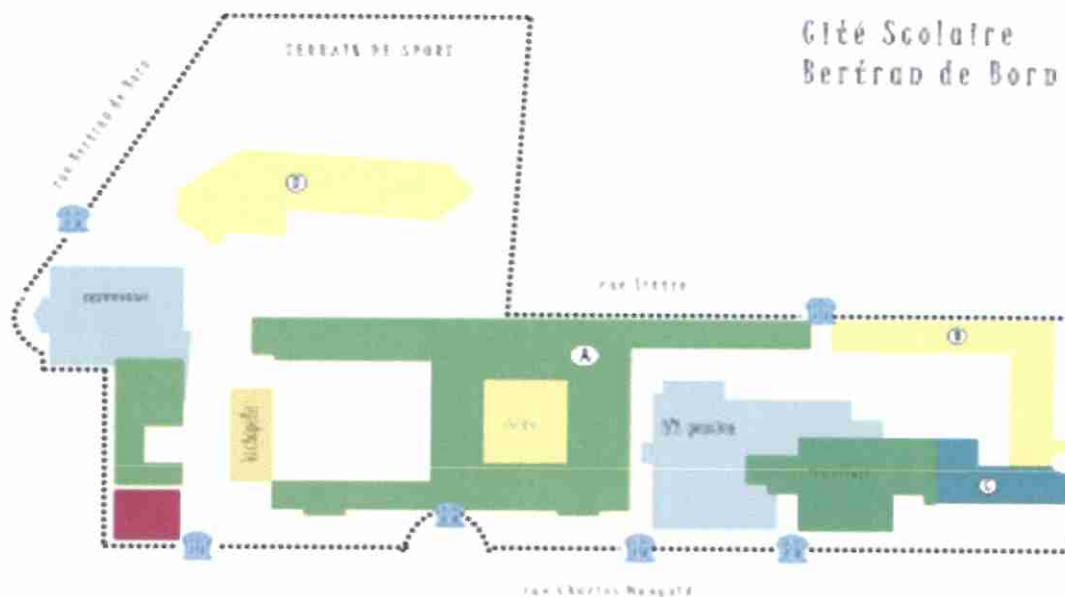
Après quatre années de travaux de rénovation, le bâtiment A et le cloître désormais doté d'une verrière sont inaugurés en septembre 2012 (architecte : agence Montarnier). Le restaurant scolaire a été rénové et ouvert aux élèves en novembre 2014 (architecte : Philippe Pebayle).

En 2016, la cité scolaire a été mise aux normes d'accessibilité (travaux en cours -architecte : Mme Winkel). *Après une période de fouilles archéologiques préventives, débutera la construction d'une salle acrosport et de musculation, à l'arrière du bâtiment D, dont la livraison est prévue en 2018-2019 (architecte : Philippe Pebayle).*

Le lycée Bertran de Born est le siège d'une agence comptable (6 établissements : lycée et collège Bertran de Born, lycée et collège Laure Gatet, collège Anne Frank, collège La Roche Beaulieu). Le lycée est mutualisateur de la paye des assistants d'éducation, il est également employeur mutualisateur des contrats aidés aide à la scolarité des élèves en situation d'handicap du département.



LE CADRE IMMOBILIER



Num.	Nom	Type	Année Const.	Année Rénov.	Surface (SHON)	Surface plancher
1	Bâtiment A	Fonctions mixtes	1852	2010	3725	11175
2	Cloître		2010		220	440
3	Chapelle	Salle polyvalente	1834	2001	200	200
4	Bâtiment B	Enseignement général	1960	2000	820	3280
5	Bâtiment C	Enseignement général	1894		387	774
6	Bâtiment D	Enseignement général	1981	2011	1363	4089
7	Bâtiment E	Hébergement	1996		1953	5859
8		Restauration		2014		
9	Gymnase	Installations sportives	1998		809	809
10	Ateliers facto	Atelier	1998		316	316
Total :					9793	26942

Autres surfaces en m²

Cours de récréation	2500
Parkings	406
Espaces verts	2831
Aires sportives découvertes	5500
Surface non bâtie :	11237

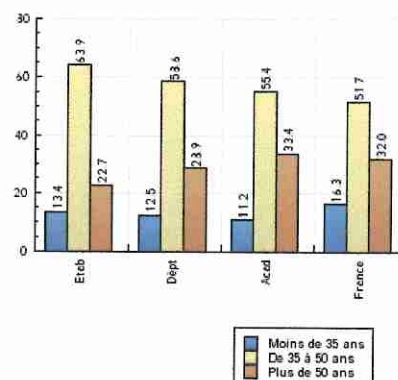
2. LES RESSOURCES HUMAINES (HORS MUTUALISATION ET EMPLOI DES CAE-CUI AIDE A LA SCOLARITE)

EFFECTIFS ET CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS ²

Personnel	Enseignement / formation	Santé, social, orientation	Education / AED	Direction	Administration	Laboratoire	Agents territoriaux	CAE-CUI EVS	Ent.
119,13	83,98	1,88	18,55	2	10,22	2,5	26	3	0
100%	70,49%	1,58%	15,57%	1,68%	8,58%	2,10%	21,82%	2,52%	0,00%

AGE MOYEN DES ENSEIGNANTS

Etablissement	Département	Académie	France
44,5	45,3	46,2	45,1



% d'Etp des personnels enseignants 2016-2017

	Même secteur			
	Etablissement	Département	Académie	France
Agrégés	50,8	24,8	28,00	27,4
Certifiés, PEPS	42,9	65,5	58,9	54,1
PLP	0,0	3,6	8,7	13,4
Autres titulaires	1,2	0,3	0,2	0,3
Non titulaires	5,1	5,8	4,2	4,9

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Evolution de la D.G.H. ³	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
D.G.H. en heures postes	1130	1092	112	1150	1207	1241	1301
D.G.H. en HSA	125	142	145	139	159	153	163

Du fait de la montée des effectifs (voir ci-dessous) et du remplissage de la structure (le nombre d'élèves par division E/D est de 32,9), le rapport H/E (heures d'enseignement devant élèves par élève) est de 1,20 pour le 2nd cycle, inférieur aux moyennes départementale, académique et nationale (respectivement 1,58, 1,53 et 1,53)

AGENTS TERRITORIAUX :

La dotation est de 26 agents.

- Encadrement : 1 technicien territorial, 30% de coordination
- Restauration : 1 chef, 3 cuisiniers, 1 magasinier, 2 aide de cuisine
- Accueil : 1,6 etp
- Maintenance : 2,50 etp
- Entretien : 14,6 agents.

² Effectifs en Equivalent Temps Plein travaillé

³ D.G.H. : dotation globale horaire

La dotation conduit à des rythmes de travail soutenus.

Le taux d'absentéisme des personnels d'entretien reste globalement faible, de l'ordre de 5%.

Le travail des personnels d'entretien reste remarquable. Ils sont parvenus à maintenir les locaux dans un état très satisfaisant, notamment l'internat.

Les agents territoriaux sont largement investis du sens du service public et concourent largement au bon fonctionnement de l'établissement

Un nouveau dialogue de dotation s'est déroulé le 6 février 2017. La constatation de la hausse des effectifs rationnaires (plus de 1500 repas) permet de créer un poste de cuisinier supplémentaire. Cette création doit également permettre de soulager le service général.

3. LES EFFECTIFS ELEVES

EVOLUTION DU TOTAL GENERAL DES EFFECTIFS (HORS CADETS DE LA REPUBLIQUE) ET INDICE 100 N-4

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectifs totaux	795	842	820	925	1041	1042
Indice 100 N-4 pour l'établissement	100	105,9	103,1	116,4	130,9	123,8
Indice 100 N-4 pour le département	100	99,9	100,9	100,9	101,1	100,6
Indice 100 N-4 pour l'Académie	100	100,8	102,4	103	104,1	104

L'évolution globale des effectifs a été beaucoup plus rapide que les moyennes d'évolution départementale et académique. L'attractivité du lycée à l'entrée en 2^{nde} est très forte, avec 8 divisions de 35 élèves. L'effectif se stabilise à la capacité maximale d'accueil.

L'effectif du lycée est majoritairement féminin (55,00% - supérieur de 3 points à la moyenne académique), ce qui peut occasionner des problèmes de capacité d'accueil à l'internat.

EFFECTIFS DETAILLES	2013	2014	2015	2016
2 ^{nde} GT de détermination	214	275	278	278
1 ^{ère} Scientifique SVT	82	69	105	104
1 ^{ère} Littéraire	22	44	52	31
1 ^{ère} Economique et sociale	59	49	65	84
1 ^{ère} STMG	58	62	70	65
Term. S	65	80	70	105
Term. L	33	27	48	52
Term. ES	53	57	47	69
Term. STMG	50	66	52	67
Sous total 2nd cycle GT	636	729	801	855
CPGE Scientifique 1 ^{ère} année	26	22	33	35
CPGE littéraire 1 ^{ère} année	43	28	33	33
CPGE Scientifique 2 ^{ème} année	35	29	21	32
CPGE littéraire 2 ^{ème} année	23	28	29	22
Sous total CPGE	127	107	116	122
BTS SIO 1 ^{ère} année	31	32	35	32
BTS SIO 2 ^{ème} année	26	27	28	33
Sous total BTS	57	59	63	65
Mention complémentaire « cadets »	-	30	61	61
Total général	820	925	1041	1103

A la rentrée 2016-2017, le lycée a ouvert une section sportive handball (20 élèves).

4. L'EXECUTION DU BUDGET 2016⁴

ETAT DES MODIFICATIONS APORTEES AU BUDGET

OUVERTURES DE CREDITS AUTORISEES

1^{re} section service général891310,62

1^{re} section services spéciaux13380839,31

Totaux 1^{re} section14272149,93

2^{me} section26195,54

TOTAL OUVERTURE DE CREDITS14298345,47

EQUILIBRE SUR FONDS DE ROULEMENT

BUDGET INITIAL

N° DBMDATEMONTANT

426/04/201650 000,00 €

0,00

PREVISIONS DE PRODUITS AUTORISEES

1^{re} section service général858 192,12

1^{re} section services spéciaux13 346 839,31

Totaux 1^{re} section14 205 031,43

2^{me} section20 195,54

TOTAL PREVISIONS DE PRODUITS14 225 226,97

EQUILIBRE SUR FONDS DE ROULEMENT

BUDGET INITIAL15000,00

DBMMONTANT

Service général10 000,00 €

Restauration et hébergement34 000,00 €

Opération en capital6 000,00 €

65 000,00 €

OUVERTURE DE CREDIT14 298 345,47

CONSTITUTION DU FONDS DE ROULEMENT0,00

- OPERATIONS SPECIALES - AMORTISSEMENTS REELS8 118,50

- OPERATIONS SPECIALES - VARIATIONS DE STOCK

14 290 226,97

PREVISIONS DE PRODUITS14 225 226,97

PRELEVEMENTS SUR LE FONDS DE ROULEMENT65 000,00

14 290 226,97

Le budget 2016 a fait l'objet de 20 décisions budgétaires modificatives, dont 3 pour vote du conseil d'administration.

RESULTAT BUDGETAIRE

	Recettes	Dépenses	Résultat brut
Activités pédagogiques	246 746,72 €	243 541,73 €	3 204,99 €
Vie de l'élève	30 042,23 €	45 390,47 €	-15 348,24 €
Admin. et logistique	635 251,24 €	540 254,35 €	94 996,89 €
Total service général	912 040,19 €	829 186,55 €	82 853,64 €
Bourses nationales	140 511,97 €	140 511,97 €	0,00 €
Service de restauration et d'hébergement	843 314,30 €	818 350,27 €	24 964,03 €
Service AED	8 394 047,37 €	8 394 047,37 €	0,00 €
Service CAE-CUI	3 968 966,44 €	3 968 966,44 €	0,00 €
Total services spéciaux	13 346 840,08 €	13 321 876,05 €	24 964,03 €
Section de fonctionnement	14 258 880,27 €	14 151 062,60 €	107 817,67 €
Opérations en capital	15 739,34 €	21 732,14 €	-5 992,80 €
Total général	14 274 619,61 €	14 172 794,74 €	101 824,87 €

L'exercice 2016 se conclut par un excédent d'exploitation de 107 817,67 € (82 853,64€ au service général, 24 964,03€ au service de restauration et d'hébergement).

La capacité d'autofinancement est de 116 695,25 (CAF = résultat + amortissements réels).

Il faut noter que le résultat du service général comprend des recettes exceptionnelles (excédents de versement du CNASEA perçus avant le 1^{er} janvier 2012 pour un montant de 94 916,05€).

⁴ Sources : GFC comptabilité budgétaire 2016

REALISATION DU BUDGET

CHARGES				
Services	Libellés	Crédits ouverts	Charges nettes	Solde disponible
AP	Activités pédagogiques	252743,80	243541,73	9202,07
VE	Vie de l'élève	47042,23	45390,47	1651,76
ALO	Administration et logistique	591506,09	540254,35	51251,74
	TOTAUX	891292,12	829186,55	62105,57

RECETTES					
Chapitres	Libellés	Prévisions de recettes	Recettes nettes	Moins values	Plus values
AP	Activités pédagogiques	247743,80	246746,72	997,08	
VE	Vie de l'élève	30042,23	30042,23		
ALO	Administration et logistique	580387,59	635251,24		54863,65
		858173,62	912040,19		53866,57

Résultat de l'exercice du Service général

82 853,64 €

BN	Bourses nationales	140511,97	140511,97	0,00	BN	Bourses nationales	140511,97	140511,97		
SRH	Service annexe hébergement	877313,53	818350,27	58963,26	SRH	Service annexe hébergement	843313,53	843314,30		0,77
SAED	Assistants d'éducation	8394047,37	8394047,37	0,00	SAED	Assistants d'éducation	8394047,37	8394047,37		
SCUI82	Emoluments CUI J82	3968966,44	3968966,44	0,00	SCUI82	Emoluments CUI J82	3968966,44	3968966,44		
TOTAL		13380839,31	13321876,05	58963,26	TOTAL		13346839,31	13346840,08		0,77

Résultat de l'exercice des Services spéciaux

24 964,03 €

Résultat de la section de fonctionnement	107 817,67 €
Amortissement réel	8 877,58 €
Capacité d'autofinancement	116 695,25 €

OPC	Opérations en capital	26195,54	21732,14	4463,40	OPC	Opérations en capital	20195,54	15739,34	4456,20	
TOTAL		26195,54	21732,14	4463,40	TOTAL		20195,54	15739,34	4456,20	

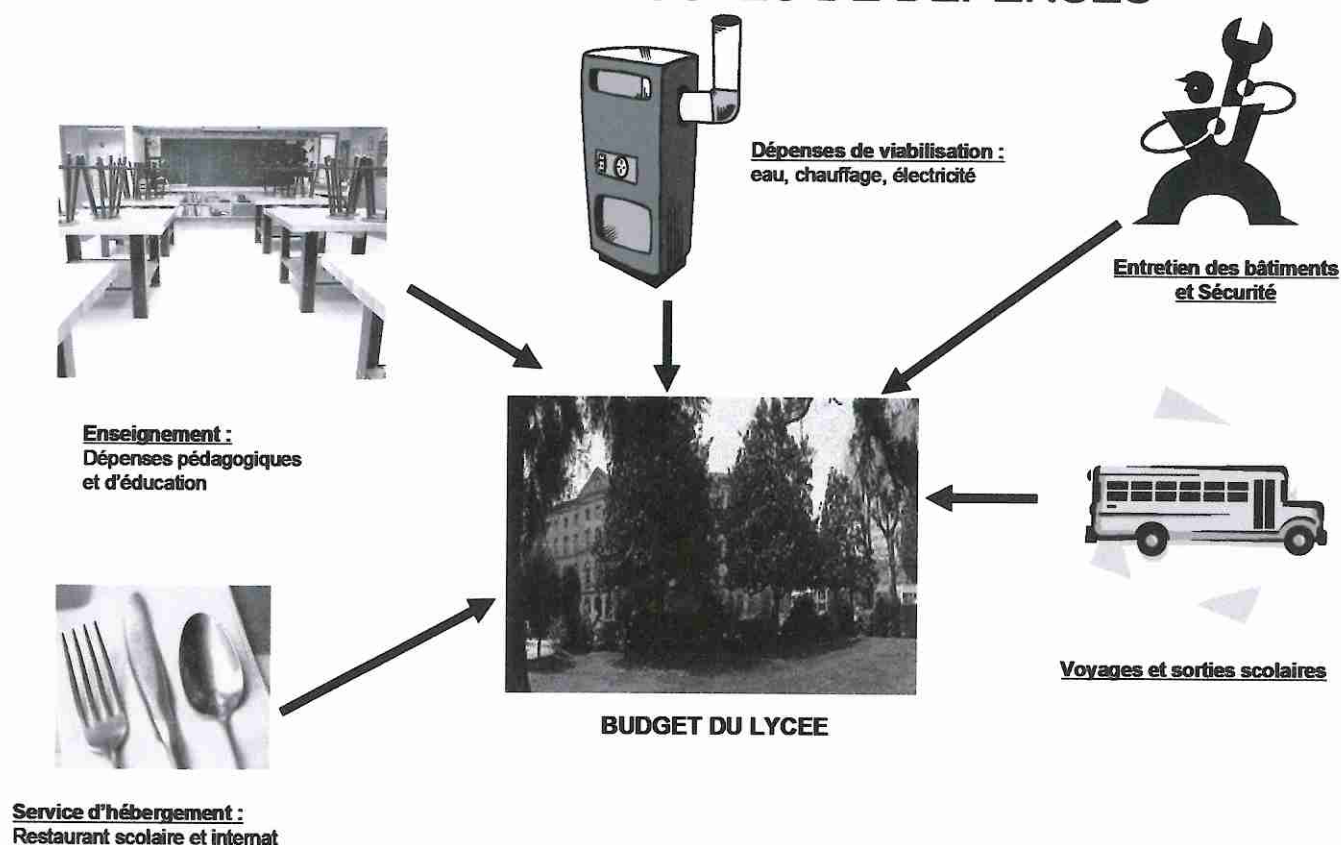
Résultat de l'exercice : 2ème section

-5 992,80 €

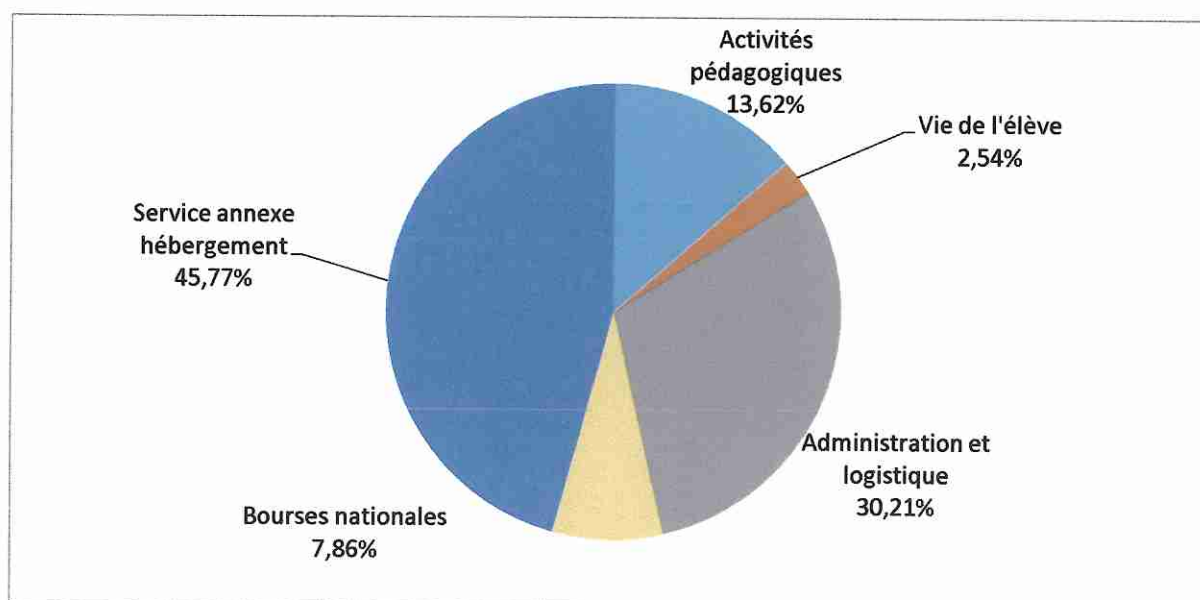
TOTAL GENERAL	14172794,74	TOTAL GENERAL	14274619,61
---------------	-------------	---------------	-------------

Variation du fonds de roulement 110 702,45 €

LES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES

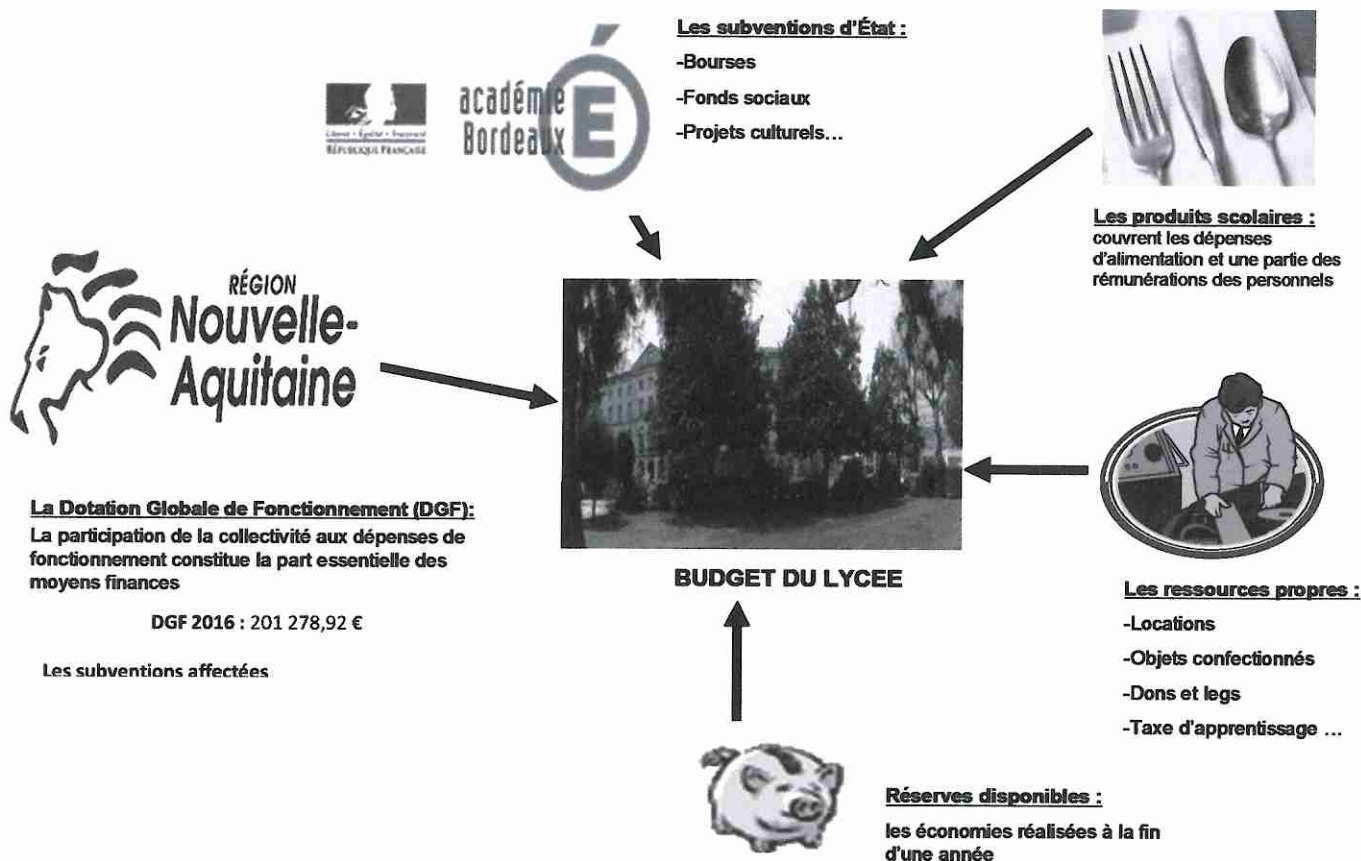


VENTILATION DES PRINCIPALES DEPENSES 2016 (PAR SERVICE)

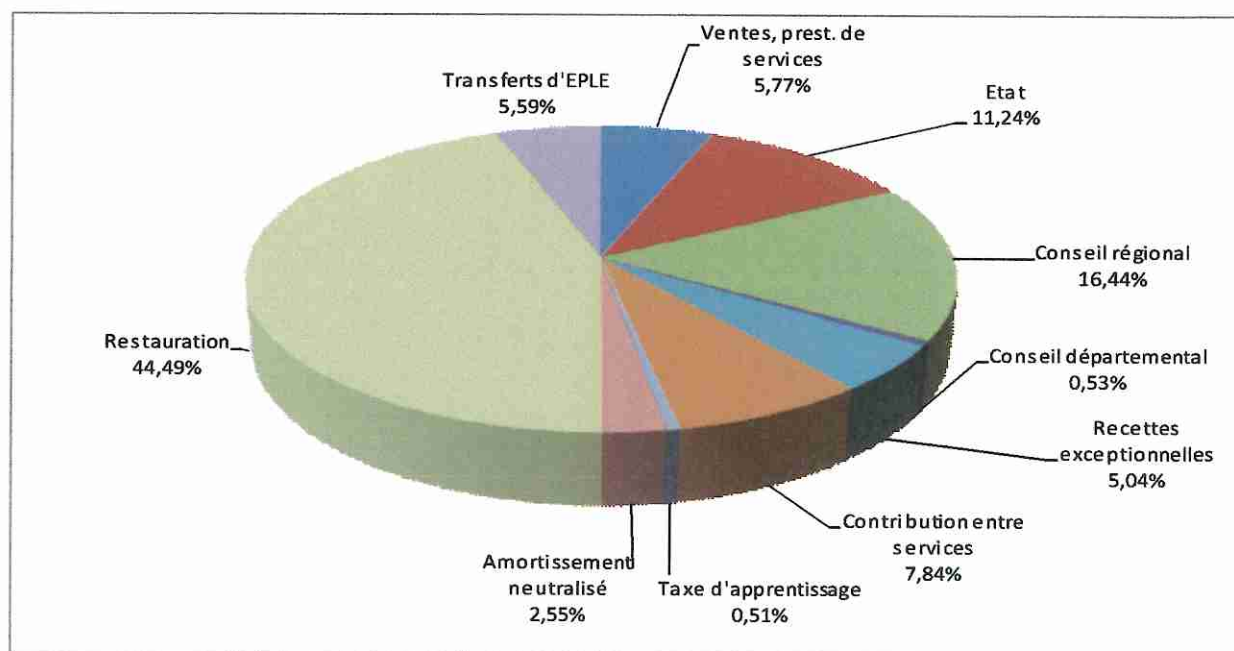


Les charges de l'établissement se sont élevées en 2016 à 14 172 794,74 € - dont 829 186,55 € pour le service général (+ 635 227,48 € / exercice 2015)-.

LES PRINCIPALES RESSOURCES DU LYCEE



VENTILATION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT HORS MUTUALISATION AED ET CUI

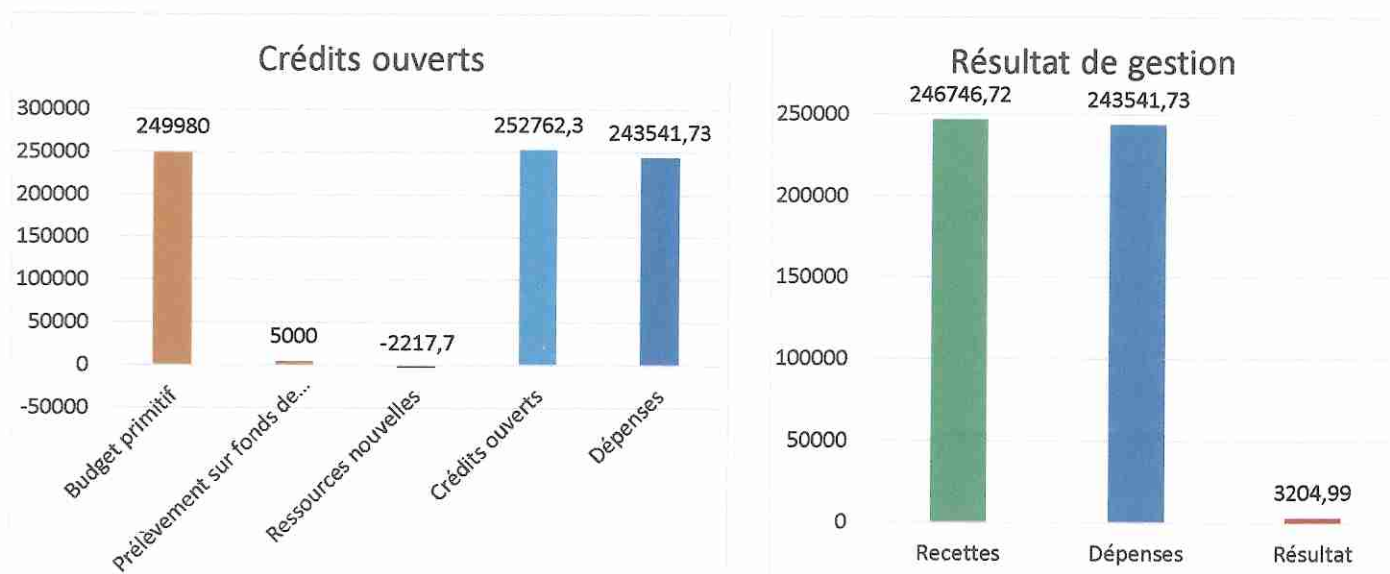


Le volume des recettes nettes de l'établissement est de 14 274 619, 61 € - dont 912 040,19 € pour le service général (+ 717 301,82 par rapport à l'exercice 2016)-. Le conseil régional (hors rémunérations des personnels administratifs et enseignants) reste le premier bailleur de fonds de l'établissement.

ANALYSE DES PRINCIPAUX SERVICES

ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

+ 3 204,99 €



Les dépenses pédagogiques diminuent légèrement en 2016 : - 17 982,77 € / dépenses 2015. Cette variation peut s'expliquer par le rythme d'organisation de certains voyages (ex : Grèce). Les actions pédagogiques et éducatives restent une priorité afin d'améliorer les parcours des élèves. Elles sont financées au-delà des critères de calcul de la DGF.

OUVERTURE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

	Budget	Participation des familles	Financement lycée
Atelier théâtre	2 000,00 €		2 000,00 €
Didascalies	1 805,00 €	510,00 €	1 295,00 €
Sorties cinéma	2 597,40 €	1 888,40 €	709,00 €
Sorties théâtre	3 018,50 €	3 018,50 €	- €

Le lycée a maintenu le fonctionnement de l'atelier théâtre en collaboration avec le Théâtre grandeur nature.

Les élèves ont pu bénéficier, en partenariat avec l'Odyssée et la DRAC, du parcours spectacle vivant (médiation culturelle + prise en charge de 50% du tarif) et assister à des représentations de qualité.

Dans le cadre de « Ciné BdeB », les élèves ont réalisé une sortie au cinéma de Périgueux par mois. Il s'agit de découvrir des œuvres du patrimoine cinématographique et des œuvres contemporaines du cinéma art et essai, souvent en version originale. Les films sont choisis dans la sélection de l'association Ciné cinéma. En partenariat avec l'association Ciné cinéma, les élèves peuvent également bénéficier de la carte pass pour l'art et l'essai.

En histoire, les élèves ont pu participer à des séances du Festival du film d'histoire de Pessac délocalisés à Périgueux.

Dans le cadre de l'enseignement d'exploration patrimoines et de l'option histoire de l'art, les élèves ont pu bénéficier d'un parcours culturel et de création artistique.

Le voyage destiné aux élèves d'histoire de l'art a eu lieu à Paris au mois de décembre 2016.



La cité scolaire est partenaire du festival Mimos dont plusieurs représentations sont programmées dans son enceinte.

OUVERTURE EUROPEENNE

L'apprentissage des langues vivantes et l'ouverture européenne sont restés un axe fort du projet d'établissement.

Le lycée maintient l'anglais et l'espagnol en LV1, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et le russe en LV2-LV3. On observe notamment une bonne tenue des effectifs en russe.

L'offre de formation comprend également une section européenne (72 élèves) et une section binationale (100 élèves). De plus, le lycée accueille régulièrement des lycéens et étudiants étrangers et facilite les échanges individuels.

BILAN DES PRINCIPAUX VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES

Voyage	Budget	Nombre d'élèves	Participation des familles	Financement lycée	Etat	Collectivité territoriale	Dons
ZAMORA CPGE	8 015,00 €	18	7 172,80 €	842,20 €			
ZAMORA	20 550,60 €	49	18 399,50 €	2 151,10 €			
CANARIES	11 291,17 €	41	9 276,26 €	832,91 €			1 182,00 €
STRATFORD	19 036,00 €	52	17 997,67 €	1 038,33 €			
Echanges RUSSIE	17 036,10 €	14	11 733,89 €	3 452,21 €	1 500,00 €		350,00 €
Total	75 928,87 €		64 580,12 €	8 316,75 €	1 500,00 €	- €	1 532,00 €



L'Amicale Association des Anciens Elèves et les fédérations de parents d'élèves sont des soutiens essentiels à nos projets.

Certains séjours ont concerné les lycéens et les collégiens de la cité scolaire.

Nous n'observons pas d'exclusion sociale majeure. Tous les voyages ont fait l'objet d'un échancier avec au minimum 3 versements. Les familles en difficulté ont pu obtenir des aides du fonds social. Néanmoins les voyages en Russie, du fait de leur coût élevé, restent difficilement accessibles aux catégories sociales les plus défavorisées.

L'échange avec la Russie a bénéficié d'une aide de la DAREIC dans le cadre d'un appel à projets « l'école comme vecteur d'intégration » : 1 500,00€.

En 2017, sont notamment programmés 3 séjours en Espagne (2 à Zamora, 1 à Leon), 1 voyage en Grèce, 1 voyage en Angleterre (Cornouailles) et 2 échanges avec la Russie (Labytnangi et Novossibirsk).

PERSONNALISER LES PARCOURS, ACCOMPAGNER LA REUSSITE ET OPTIMISER L'ORIENTATION DES ELEVES

CORDEES DE LA REUSSITE : l'établissement est support d'une cordée de la réussite pour les classes préparatoires. L'objectif est de développer des poursuites d'études plus ambitieuses pour les élèves des lycées du département, notamment en milieu rural, et de montrer que les classes préparatoires aux grandes écoles leur sont accessibles. Les CPGE du lycée Bertran de Born deviennent des CPGE de proximité avec un recrutement plus ancré localement.

Nous avons accueilli les élèves des lycées du département au cours de 2 journées (1 pour les CPGE littéraires, 1 pour les CPGE scientifiques).

L'établissement a également augmenté la capacité d'accueil à l'internat pour les post bac.

Les effectifs sont relativement stables mais il faudrait les consolider à 35 étudiants par division pour répondre à nos objectifs.

Lors de sa venue en janvier 2017, M. Olivier DUGRIP, Recteur de l'Académie de Bordeaux a pu se rendre compte du travail accompli et féliciter les équipes pédagogiques pour leur engagement en faveur de la réussite des étudiants.

FORUM DES GRANDES ECOLES : l'établissement organise un vendredi du mois de novembre le forum des grandes écoles littéraires, commerciales et scientifiques qui connaît un succès grandissant tant au niveau des exposants que de la fréquentation.

ORIENTATION : le lycée a mis à niveau le fonds documentaire. Le lycée a également financé une visite des universités de Bordeaux (futur étudiant) pour les élèves de terminale.

QUINZAINE DE L'ORIENTATION : l'établissement est le support administratif et financier de la quinzaine de l'orientation (roue des métiers, forum 3^{ème}, info sup carrières) pour le département de la Dordogne. Cette opération est essentiellement financée par des subventions des collectivités territoriales (conseil régional : 40 000€ - conseil départemental : 10 000€).

Comme suite aux attentats de Paris au mois de novembre 2015, le forum Info sup a été reporté au mois de janvier 2016. La quinzaine de l'orientation 2016 s'est déroulée à la Foire expo à Marsac sur l'Isle du 18 au 24 novembre 2016. Elle regroupe les forums collège (forum des formations post 3^{ème} et roue des métiers 5^{ème}) et le salon infosup. Ces manifestations accueillent sur une semaine plus de 14000 collégiens, lycéens et apprentis de la 5^{ème} à la terminale.

COMPLEMENT ET RENOUVELLEMENT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES : sur fonds propres et subventions du conseil régional d'Aquitaine, l'établissement a complété et renouvelé de nombreux équipements pédagogiques.

L'établissement a bénéficié d'aides financières du conseil régional d'Aquitaine :

- Acquisition d'une hotte à filtration + mobilier de laboratoire : 7 400€
- Renouvellement des « chandeliers » des salles de physiques : 6 700€
- Dotation informatique : 26 910€

Cette dotation a permis le renouvellement de 53 postes informatiques (46 unités centrales et 7 postes complets UC + écrans).

La région a également doté le lycée d'une classe mobile de 15 postes portables pour l'enseignement des sciences physiques et de la chimie.

TAXE D'APPRENTISSAGE :

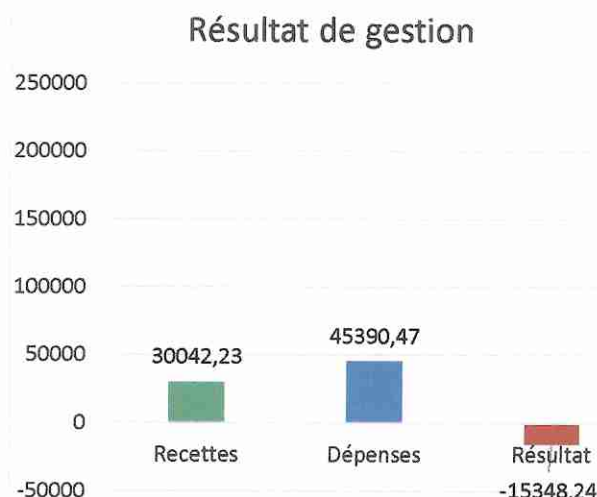
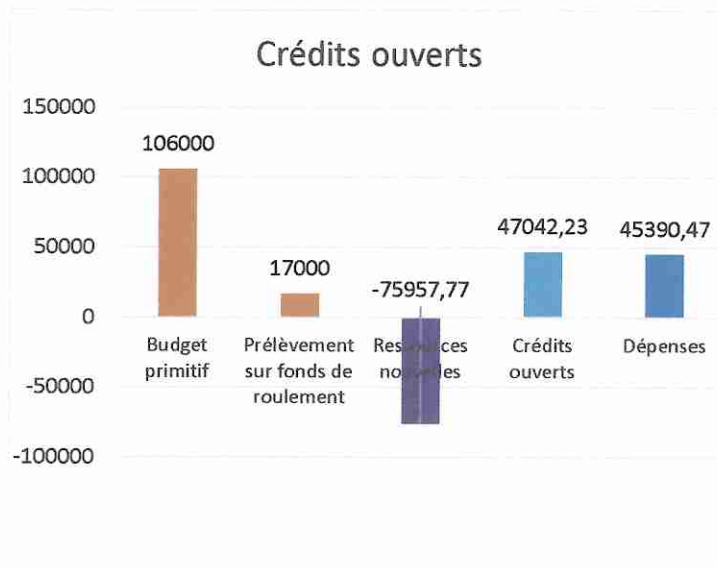
	Bilan d'entrée	Collecte	Dépenses	Solde
2013	17 428,66 €	12 504,08 €	10 206,37 €	19 726,37 €
2014	19 726,37 €	12 141,85 €	15 685,91 €	16 182,31 €
2015	16 182,31 €	11 976,55 €	17 026,74 €	11 132,12 €
2016	11 132,12 €	9 349,11 €	9 961,89 €	10 519,34 €

La collecte est en baisse sensible (-21,93%). Seuls les BTS SIO peuvent bénéficier de cette taxe.

En 2016, cette ressource a permis une aide aux frais de stage (966,00€) et un complément et renouvellement de matériels informatiques (AP: 8 731,05€ remplacement de postes élèves et enseignants, licences logiciels, périphériques, ...)

En 2017, l'équipe pédagogique souhaite mobiliser la taxe d'apprentissage pour cofinancer avec la Région Nouvelle Aquitaine le renouvellement complet des postes de deux classes.

VIE DE L'ÉLÈVE :

- 15 348,24 €

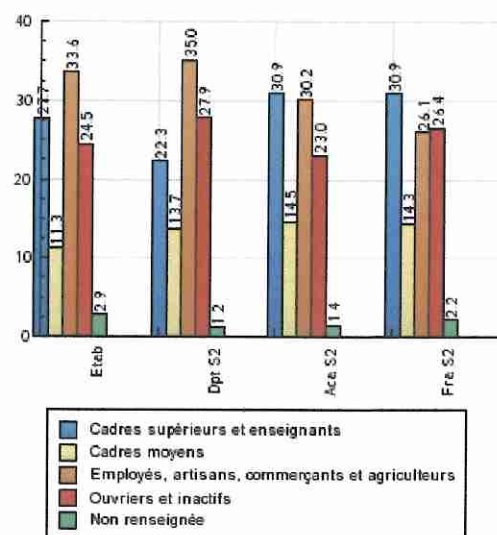
Le budget primitif comptait une subvention pour le renouvellement du mobilier de l'internat. Compte tenu du coût financier de cette opération, la subvention n'a pas été obtenue. Cette annulation ramène le service vie de l'élève à des proportions financières plus modestes.

INSTAURER UN CLIMAT SCOLAIRE FAVORABLE A LA REUSSITE

Le lycée, sur fonds propres, a initié une campagne d'amélioration de la vie lycéenne en relation avec l'AEEBB (équipement du foyer des internes, équipement de la cafétéria, acquisition de mobiliers, création et équipement d'un local pour le club musique, équipement informatique pour l'internat...) : 15 712,60€. On observe une participation et un engagement accru des élèves dans les instances (CVL, CESC...) et les associations du lycée. Ces efforts seront amplifiés en 2017.

AIDES, AIDE A LA SCOLARITE :

CSP DES FAMILLES DU LYCEE	Etab.	Dpt.	Acad.	France
Cadres supérieurs et enseignants	27,7	22,3	30,9	30,9
Cadres moyens	11,3	13,7	14,5	14,3
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	33,6	35	30,2	26,1
Ouvriers et inactifs	24,5	27,9	23	26,4
Non renseignée	2,9	1,2	1,4	2,2



Contrairement aux idées reçues, les catégories socio professionnelles des élèves du lycée sont sensiblement identiques à la moyenne départementale et relativement moins favorisées que les moyennes académiques et nationales. La mixité sociale s'accroît encore au niveau des 2^{ndes}.

	2013	2014	2015	2016	% de variat.
Fonds social		2 550,78 €	3 527,80 €	5 371,99 €	52,28%
Aide régionale à la restauration	16 177,37 €	17 979,17 €	19 958,80 €	21 838,24 €	9,42%

Le fonds social a bénéficié à 26 élèves. Les aides ont essentiellement porté sur la restauration et l'hébergement (4 460,90€), les voyages scolaires et l'aide à la scolarité (911,09€).

Le solde disponible à l'issue de l'exercice reste « trop » important : 6 940,15€. Le manque d'informations sur le calendrier de versement des subventions (année scolaire/ année budgétaire, dotation tardive ...) ne permet pas une utilisation optimale de ce fonds.

AMELIORER LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION D'HANDICAP : le lycée a mis en œuvre des actions pour améliorer la scolarité des élèves (accessibilité, accompagnement, équipements pédagogiques adaptés...)

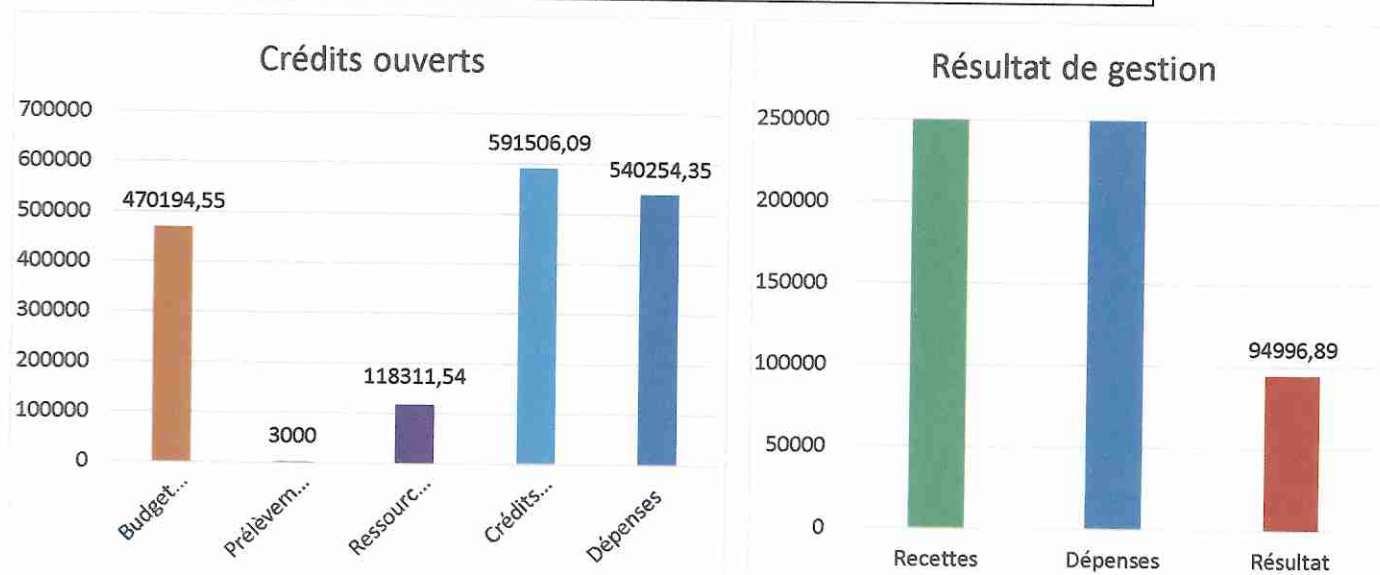
EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE - INFIRMERIE : les crédits consacrés à cette activité sont relativement modestes (1 635,64€). Mais l'éducation à la santé et à la citoyenneté restent un axe fort de la politique de l'établissement, de nombreuses actions ont été conduites, la plupart à titre gracieux. Le lycée a réfléchi à la construction d'un véritable parcours de santé et de citoyenneté dans ses dimensions individuelles et collectives. Il faut saluer le grand investissement de Mmes BOURDAIRE et NOLTEE, infirmières du lycée et du collège, qui contribuent au bon fonctionnement de ces opérations.

En janvier 2017, l'établissement a fait l'acquisition d'un deuxième kit de formation aux gestes de secours.

ACTIONS	PUBLIC CONCERNE	DUREE	PARTENAIRES	COUT
Prévention des addictions	2 nd e	2h en classe entière	Police nationale	Gratuit
Opération « cocktail à gogo »		3h	Préfecture	
Education à la sexualité	1 ^{ère}	2h	Centre de planification et d'éducation familiale	Gratuit
Prévention des dangers d'internet	2 nd e	1h par classe	Police nationale	Gratuit
Sécurité routière	1 ^{ère}		Sécurité routière - préfecture	Gratuit
Initiation aux gestes de premiers secours	BVS		Infirmières	Gratuit
Formation PSC1	26 élèves		Infirmières	Gratuit
Don du sang	60 pers. ont donné		EFS	Gratuit

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE :

+ 94 996,89 €



L'exécution de ce service se conclut par un excédent d'exploitation de 94 996,89 € principalement, comme suite à l'émission d'ordres de recettes exceptionnels déjà évoqués.

VIABILISATION

Les dépenses de viabilisation (marché d'exploitation des installations thermiques P1, électricité, eau) s'élèvent à 183 184,83€. Elles sont en baisse sensible par rapport à l'exercice précédent (-4,19%).

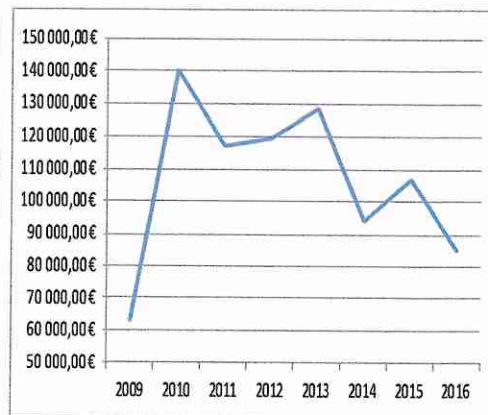
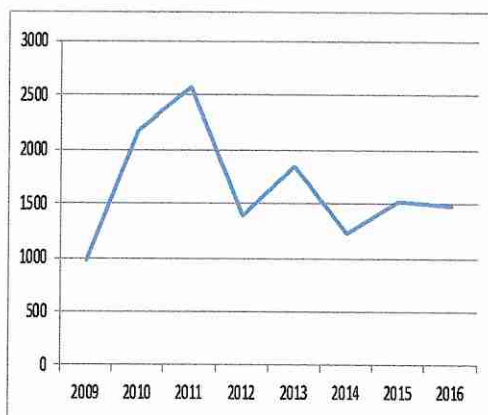
Elles représentent 33,91% des dépenses de fonctionnement (service ALO).

La maintenance des installations sanitaires et thermiques (P2) a coûté 53 732,22€

	2013	2014	2015	2016	% de variation
dépenses de viabilisation	210 148,59 €	176 552,64 €	191 195,72 €	183 184,83 €	-4,19%

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CHAUFFAGE

	Consommation en MWh	Montant
2009	976	63 030,93 €
2010	2169	140 075,91 €
2011	2579	117 041,45 €
2012	1397	119 721,67 €
2013	1846	128 413,42 €
2014	1235	94 010,08 €
2015	1519	106 826,38 €
2016	1476	84 588,17

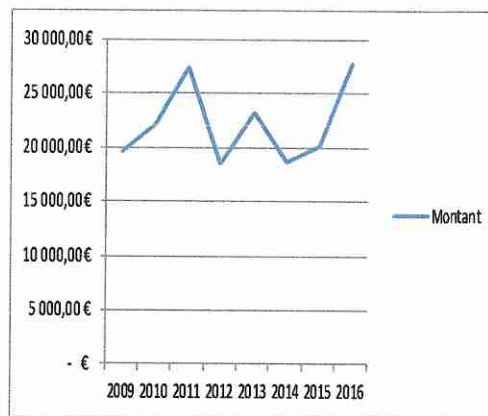
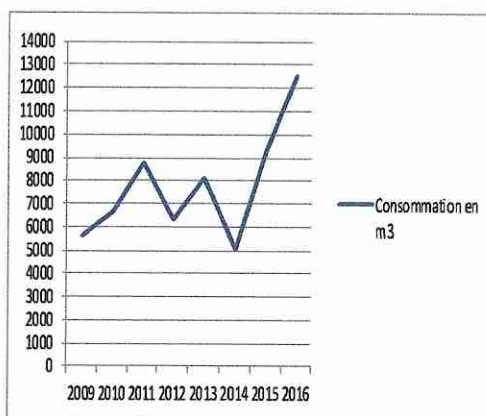


Les dépenses de chauffage 84 588,17 € représentent 3,14€ /m² bâti. Le climat a été particulièrement clément cette année et le prix du gaz baissier (les cours sont de nouveau à la hausse). Les économies réalisées ont produit un intéressement de 5 888,45€ pour l'établissement.

Le lycée a souscrit à la chaufferie bois en cours de construction et sera raccordé au 1^{er} janvier 2020.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

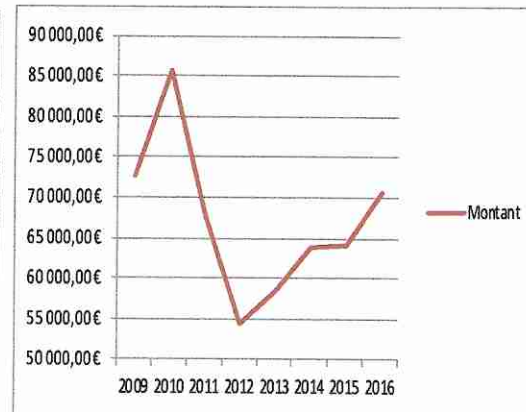
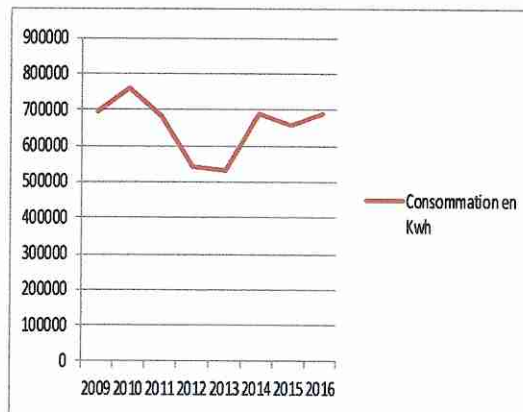
	Consommation en m ³	Montant
2009	5682	19 620,12 €
2010	6697	22 072,08 €
2011	8797	27 382,93 €
2012	6305	18 530,10 €
2013	8098	23 132,11 €
2014	5035	18 701,45 €
2015	9422	20 155,53 €
2016	12550	27 796,17 €



La consommation d'eau augmente sensiblement en volume et en montant. Le conseil régional a été alerté sur ces évolutions. La consommation d'eau fera l'objet d'un suivi attentif.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

	Consommation en Kwh	Montant
2009	698173	72 645,04 €
2010	763494	85 774,73 €
2011	683528	67 521,50 €
2012	542837	54 478,18 €
2013	532755	58 603,06 €
2014	688913	63 841,11 €
2015	657875	64 213,81 €
2016	692990	70 800,49 €



Les dépenses d'électricité poursuivent leur hausse, à un niveau déjà relativement élevé.

DETAIL DES DEPENSES DE VIABILISATION

	Activités pédagogiques	Vie de l'élève	Administration et logistique	Service de restauration et d'hébergement	Total
Eau			27 796,17 €		27 796,17 €
Electricité			70 800,49 €		70 800,49 €
Chauffage			84 588,17 €		84 588,17 €
		Total			183 184,83 €
Maintenance P2			53 732,22 €		53 732,22 €
		Total			236 917,05 €

SECURITE : la sécurité, notamment la prévention et la lutte contre l'incendie, est restée une priorité de l'exercice. Le lycée a mis en œuvre les exercices réglementaires d'évacuation et de confinement. L'apport de M. LOUBIGNIAC en la matière est un atout considérable pour la cité scolaire. L'ensemble des contrôles obligatoires (ascenseurs, portes et portails automatiques, système de sécurité incendie, installations électriques, gaz, extincteurs ...) a été réalisé pour un montant de 7 895,63 €.

Le lycée a procédé au renouvellement de la moitié du parc d'extincteurs.

En 2015, le conseil régional a voté la réfection du système de sécurité incendie pour un montant de 226 000,00€. Les travaux auront lieu à partir du mois de juin 2017.

En février 2017, le lycée, sur fonds propres, a mis à niveau la sonorisation de la cité scolaire (notamment alertes de mise en sécurité) et l'acquisition d'un système de contrôle d'accès qui sera prochainement opérationnel.

ENTRETIEN DES LOCAUX : les dépenses de produits d'entretien sont en hausse sensible (hausse des prix, mise en place de nouveaux produits au restaurant scolaire ...), malgré la passation d'un marché à procédure adaptée qui devra être revu en 2017.

Il faut noter que l'ensemble des procédures de nettoyage du service de restauration est éco labellisé.

Le lycée a maintenu l'effort d'équipement initié les années précédentes. Ainsi sur subvention du conseil régional, l'équipe a été dotée d'un nettoyeur vapeur, de matériel de maintenance et d'un chariot de voierie (7500,00€). *Cette politique d'investissement sera prolongée en 2017 en cofinancement avec le conseil régional.*

MAINTENANCE : l'équipe de maintenance a notamment réalisé des travaux de peinture au bâtiment C, câblage informatique, aménagé la cafétéria des élèves, le foyer des internes ... La dotation en personnels de maintenance reste néanmoins « un peu juste » pour entreprendre de réels chantiers. Ce point a été évoqué lors du second dialogue de dotation.

Le conseil régional a subventionné des travaux réalisés directement par les agents du lycée :

- Remplacement de faux plafonds et des chandeliers salles de sciences: 11 500,00€
- Câblage réseau internet : 5 000,00€

COMMUNICATION – AMELIORER LA COMMUNICATION

Le lycée a maintenu un effort de communication important. Des représentants de l'établissement ont participé aux principaux forums d'orientation de la région.

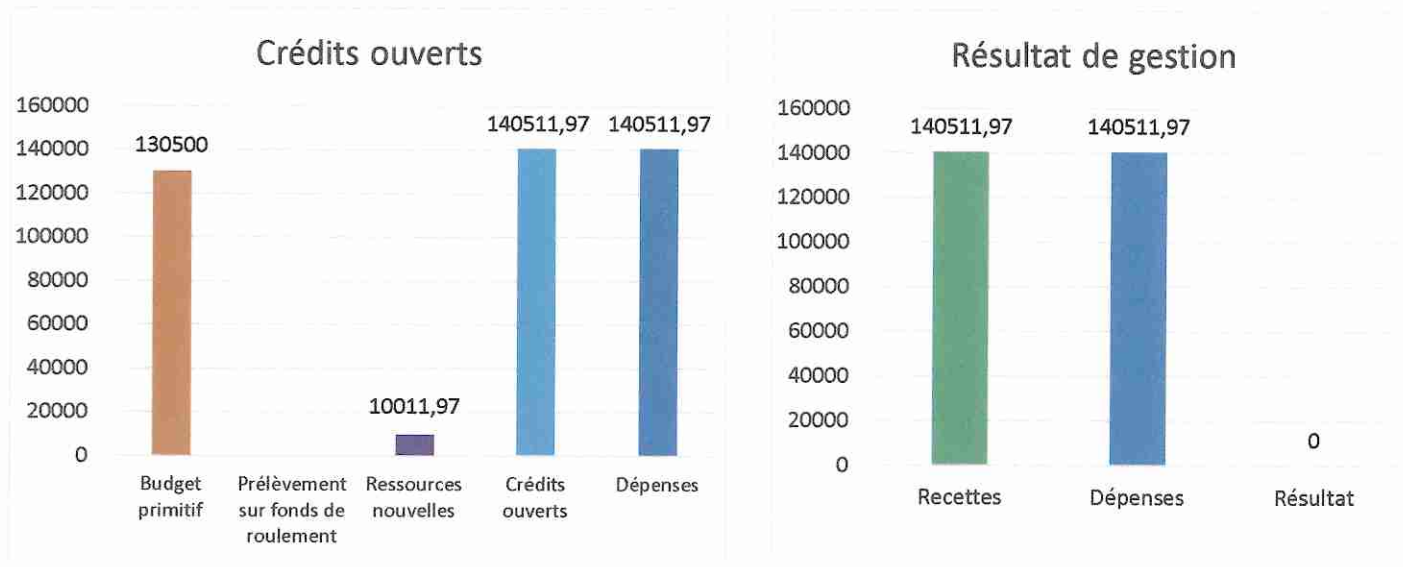
Les portes ouvertes ont été organisées en mars, avec une fréquentation en hausse.

Cet investissement, qui est principalement celui des enseignants, participe à la hausse des effectifs observée à la rentrée.

CHARGES GENERALES : ce poste a fait l'objet d'un suivi attentif, particulièrement les fournitures (papier ...) et les dépenses de téléphone et d'affranchissement qui ont baissé.

Le marché de téléphonie portable a été revu dans le cadre de l'association des marchés publics d'Aquitaine, ce qui permet une économie de l'ordre de 50%.

Néanmoins le recours à un prestataire privé pour la collecte et le traitement des déchets, à partir du mois de juin 2016 représente un surcoût financier à absorber (de l'ordre de 12 000€ en année pleine).

BOURSES NATIONALES :**0,00 €**

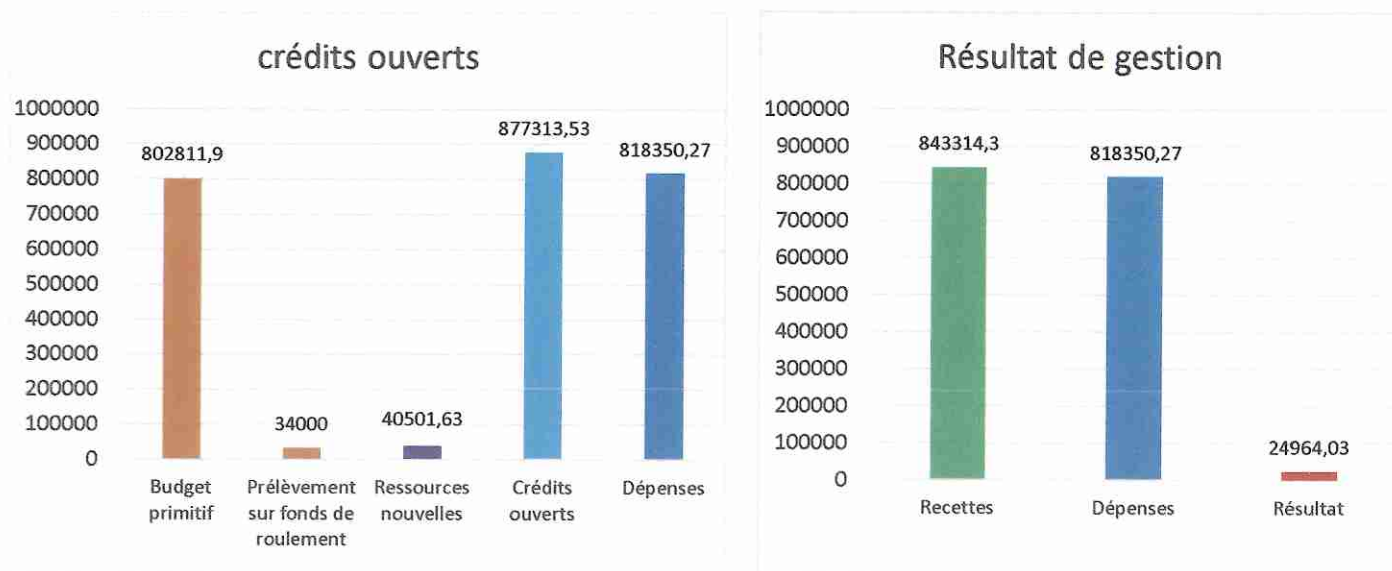
	2013	2014	2015	2016	% d'évolution
Bourses nationales et remises de principes	113 059,45 €	118 374,45 €	130 123,00 €	140 511,97 €	7,98%

Le lycée compte 186 élèves boursiers (en hausse), soit 21,75% de l'effectif lycéen.

La réglementation relative aux bourses nationales a évolué à la rentrée scolaire 2016-2017.

SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT :**+ 24 964,03 €**

La restauration et l'hébergement sont une compétence de la région Nouvelle Aquitaine. Néanmoins dans le respect des orientations fixées par la collectivité territoriale, le service est géré en régie autonome par l'établissement.



CAPACITE D'ACCUEIL⁵

- Capacité du restaurant scolaire : 475 places assises
- Capacité de l'internat : 177 lits

FREQUENTATION⁶ : le service de restauration et d'hébergement a fonctionné 175 jours en 2016.

<u>NB DE REPAS</u>	Elèves	Commensaux
2012	152 967	5 994
2013	152 917	6 021
2014	153 683	6 529
2015	170 370	7 187
2016	179 849	7 366

Année	Demi-pensionnaires	Elèves		Commensaux	Total	Evolution
		Internes	Externes au ticket			
2013	117054	34794	1069	6021	158938	
2014	117091	37174	833	6529	161627	
2015	132089	37212	1069	7187	177557	
2016	137234	41006	1609	7366	187215	5,44%

L'exercice 2016 a encore été marqué par une hausse significative du nombre de repas servis, (+ 9658 repas soit une variation de + 5,44 %) due à une augmentation du nombre de rationnaires, notamment des demi-pensionnaires 4 jours, mais aussi à une assiduité au restaurant scolaire des lycéens. On observe également la poursuite de la hausse de fréquentation des commensaux (+2,49%). Depuis la rentrée de septembre, tous les jours à l'exception du mercredi, on comptabilise plus de 1450 repas le midi.

Globalement le niveau de satisfaction des usagers du service reste bon.

Il faut noter que les tarifs des prestations sont restés inchangés pour la 3^{ème} année consécutive.

REALISATION DES RECETTES

	Demi-pensionnaire	Internes	Commensaux	Recettes des usagers	Différence	
2016	558 834,88 €	237 911,52 €	37 279,50 €	834 025,90 €	34 214,00 €	4,28%
Budget 2016	544 378,00 €	233 271,40 €	22 162,50 €	799 811,90 €		

L'augmentation sensible du nombre d'usagers (élèves et commensaux) a conduit à une augmentation du volume des recettes (834 025,90€) par rapport à 2015 (791 072,03€).

Les prévisions budgétaires ont globalement été respectées en volume avec un écart de 4,28%. Le budget est toujours construit sur des hypothèses prudentes (observation des exercices réalisés, minoration des

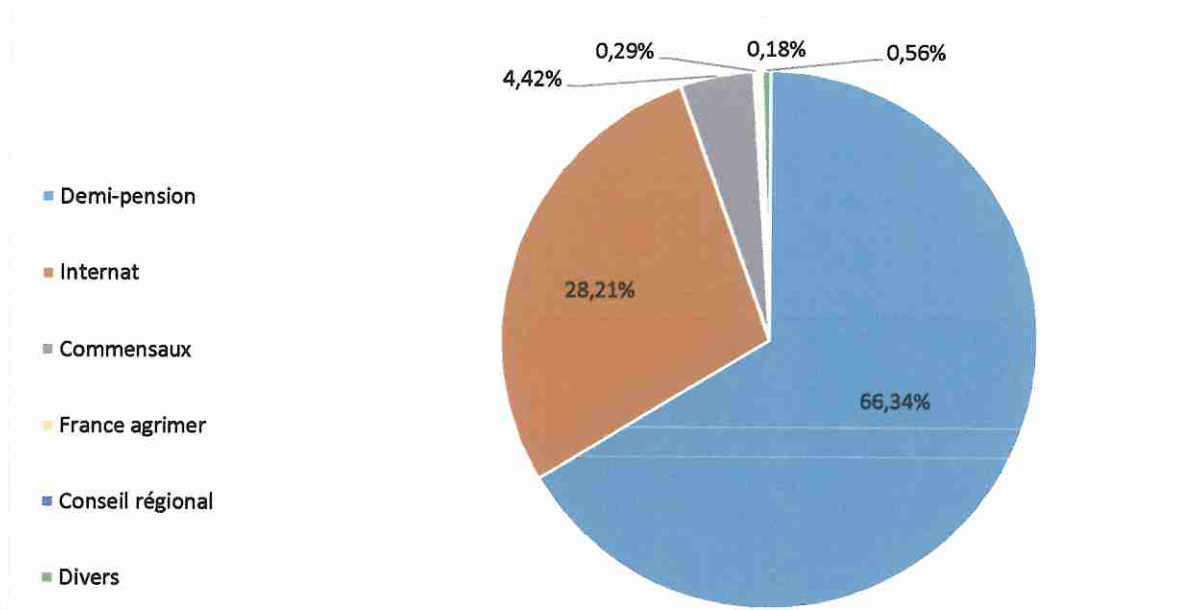
⁵ Source : enquête sur le patrimoine immobilier EPI

⁶ Sources : application Presto 2016.

effectifs de rentrée) dans la mesure où les données de la rentrée N+1 sont incertaines. On observe une plus-value significative pour les commensaux et les demi-pensionnaires.

Le SRH est un service autonome, les recettes proviennent quasi exclusivement des usagers et notamment des familles.

REPARTITION DES RECETTES DU SRH



Les recettes du SRH doivent couvrir les besoins en denrées alimentaires, les charges de fonctionnement (viabilisation, entretien, maintenance, ...), calculées en % des recettes (32% de l'internat, 15% de la demi-pension et des commensaux) et le reversement à la collectivité territoriale pour les rémunérations des personnels (22,5% de la recette).

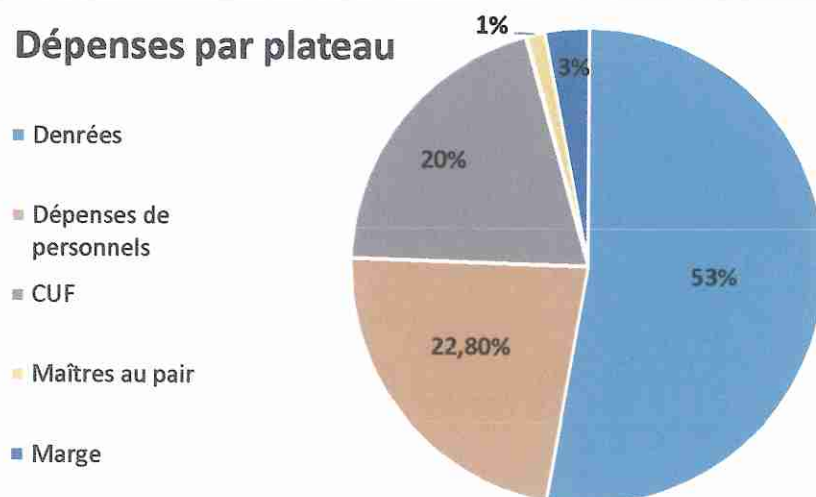
EVOLUTION DU COUT MOYEN PAR REPAS

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Coût moyen denrées	2,17	2,28	2,28	2,32	+ 0,04€ +1,72%

Le coût de revient denrées (coût moyen / repas à 2,32 €) est en légère augmentation de 1,72%.

Le coût de revient moyen est donc de 4,37€. Il faut noter que ce coût n'intègre pas les investissements immobiliers et les équipements et que très partiellement les charges de personnel.

Dépenses par plateau



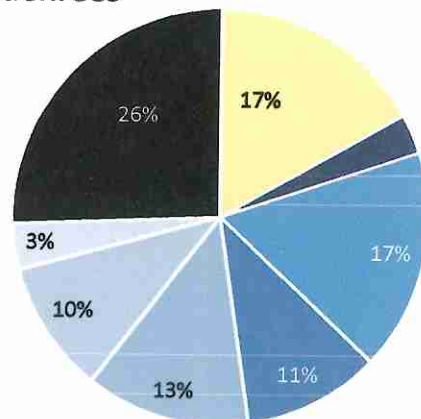


L'objectif maintenu reste de proposer un repas de qualité apprécié du plus grand nombre à coût modéré. La passation d'un véritable marché à procédure adaptée, a permis une meilleure maîtrise du rapport qualité / prix de nos approvisionnements. Nos menus sont élaborés principalement à partir de produits frais préparés et cuisinés sur place par nos chefs.

Le lycée est support pour 2017 d'un groupement de commandes de 23 établissements afin d'améliorer encore la maîtrise des achats.

Structure de la dépense de denrées

- épicerie
- pains pâtisseries frais
- produits laitiers avicoles frais
- fruits et légumes frais frites fraîches
- volailles fraîches
- viandes fraîches
- charcuterie
- produits surgelés

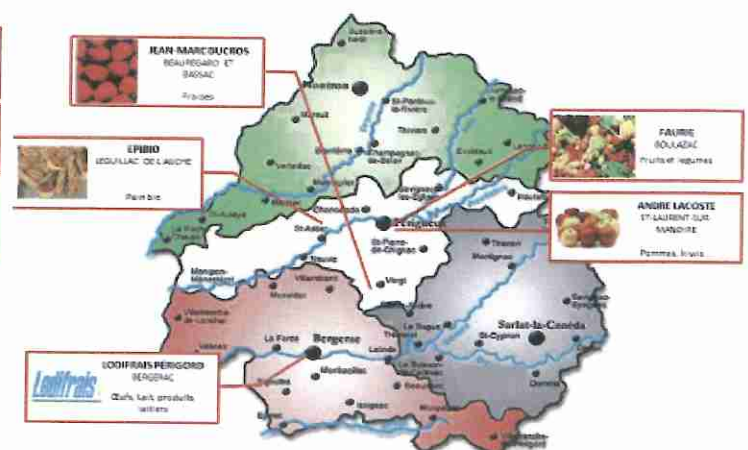
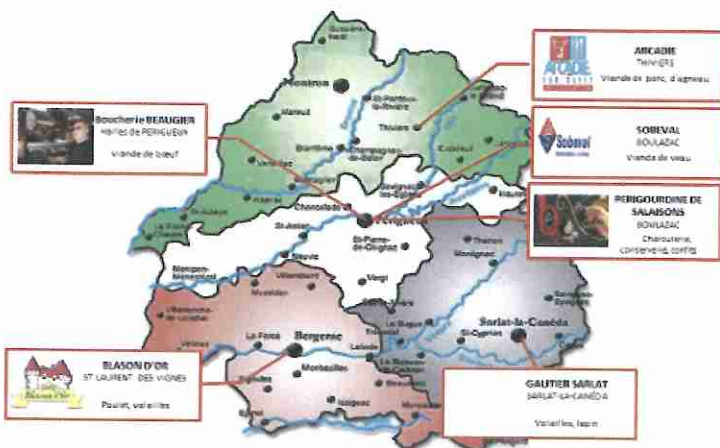


La structure de la dépense de denrées est relativement stable. Les produits frais représentent 57% des dépenses de denrées / 26% pour les produits surgelés ou congelés. La majeure partie des approvisionnements est réalisée en produits frais. Les livraisons ont lieu en moyenne 2 à 3 fois par semaine.

Le chef de cuisine et son équipe tentent de privilégier les produits frais et les producteurs locaux (dans le respect du code des marchés publics). 61% de nos achats (hors épicerie – environ 40% du total) sont réalisés auprès de producteurs ou d'entreprises du département. Cet effort a été amplifié en 2016 avec un accroissement des produits issus de l'agriculture biologique ou de proximité.

Le lycée a signé un accord avec la Sca Pré vert à Créavallée pour la fourniture de viandes bio. Le lycée a également un partenariat avec la boutique de producteurs « Bon poids et compagnie » pour la fourniture de fruits et légumes de saison.

Enfin, une fois par mois, en partenariat avec la Scic Mangeons 24, le restaurant scolaire propose un menu 100% local.



Le lycée a mis en place un plan alimentaire en conformité avec les orientations du conseil régional et le GEMRCN⁷. Le plateau est constitué de 5 composantes : entrées chaudes ou froides (4 choix en moyenne), plat (2 choix minimum), accompagnement (2 choix minimum), laitage (yaourt ou fromage), dessert.

La démarche HACCP⁸ a été mise en place dans l'établissement dès 2002. L'hygiène alimentaire a encore été renforcée par la rédaction et le suivi d'un plan de maîtrise sanitaire à l'ouverture du nouveau restaurant scolaire. Les produits utilisés pour le nettoyage du restaurant scolaire sont tous écolabellisés (écolabel européen). Les personnels du service de restauration ont suivi les visites médicales et analyses réglementaires prises en charge par le lycée. Les personnels ont également reçu toutes les formations nécessaires.

Le laboratoire départemental procède 2 fois par mois à des prélèvements et à des analyses microbiologiques sur un plat préparé et une surface. Toutes les analyses 2016 ont été satisfaisantes.

L'ensemble de nos procédures et process ont été validés par le contrôle vétérinaire⁹ du mois de février.

L'exercice 2016 a été marqué par l'arrêt de la collecte et du traitement des déchets par la communauté d'agglomération. Le recours à un prestataire privé (groupement de commandes publiques coordonné par le conseil départemental) conduit au triplement des charges. *En 2017, il faudra améliorer le tri sélectif et la valorisation des biodéchets.*

EVOLUTION DU STOCK DE DENREES ALIMENTAIRES

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution
Stock denrées au 31/12	17 589,49	15 982,03	20 789,27	15 641,59	17 616,34	+ 1 974,75€

A l'issue de l'exercice, le stock alimentaire a augmenté de 1 974,75€ et s'élève désormais à 17 616,34 €. Le stock alimentaire rapporté aux dépenses de denrées (17 616,34 / 433 624,22 x 100) représente 4,06 %, ce qui reste relativement faible.

EVOLUTION DES RESERVES (RESERVES MOBILISABLES)

Année	Montant
2013	67 153,41
2014	101 187,57
2015	150 483,74
2016	167 480,22

Le résultat net d'exploitation du service (+ 24 964,03 €) reste relativement raisonnable, il représente 3,04 % du montant des charges annuelles (818 350,27€). Il correspond à environ (24 964,03 / 818 350,27) x 175 = 5 jours de fonctionnement du service.

Le fond de roulement mobilisable du service a augmenté de 16 996,48€ (résultat brut + variation de stocks - acquisition d'immobilisation sur fonds propres) et s'élève désormais à 167 480,22€. Il permet de fonctionner théoriquement (167 480,22 / 818 350,27) x 175 = 35 jours sans apport de trésorerie et de faire face au besoin en fonds de roulement du service (décalage entre la dépense et le recouvrement des créances).

Il permettra notamment de compléter ou renouveler les équipements nécessaires et de cofinancer les matériels et embellissements de l'internat.

⁷ Groupe d'Etude des Marchés Restauration Collective Nutrition

⁸ HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point - système d'analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise

⁹ Direction Départementale de La Cohésion Sociale et de La Protection des Populations

SERVICES DE MUTUALISATION AED ET CUI :	0,00 €
---	---------------

Le lycée Bertran de Born est établissement payeur des assistants d'éducation et employeur des contrats aidés aide à la scolarité des enfants en situation de handicap de la Dordogne. Il assure également par convention la paye à façon des contrats CAE-CUI et des maîtres au pair des établissements du département. On observe une hausse significative du nombre de contrat pris en charge par le service.

Le service de mutualisation est composé de 3 agents (dotation théorique : 2,5 etp – réel : 3etp, 2 titulaires et un agent non titulaire).

Il faut noter l'investissement de mesdames BAZIN et CAILLE, personnels ressource dont l'expertise est connue de tous. Une promotion au grade supérieur ne serait que la juste reconnaissance des responsabilités assumées depuis plusieurs années. Il faudrait également doré et déjà penser à la gestion prévisionnelle des compétences pour préparer le départ en retraite de ces agents.

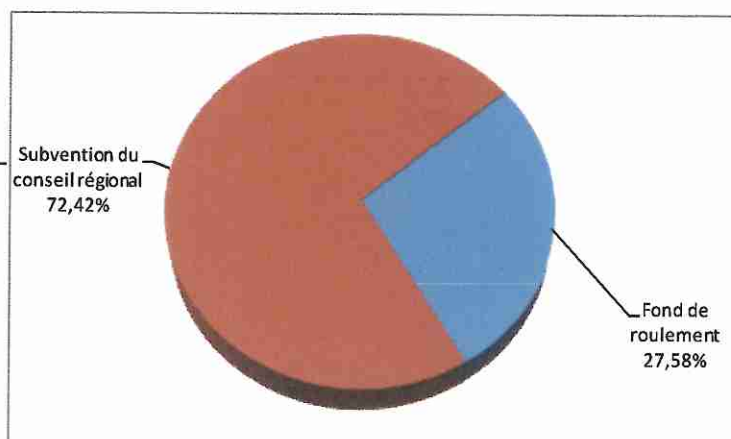
OPERATIONS EN CAPITAL :	- 5 990,80 €
--------------------------------	---------------------

Le lycée sur fonds propres et subventions du conseil régional a poursuivi sa politique de renouvellement et complément de matériels pour un montant de 21 732,14€

N° d'inventaire	Description des biens	Valeur d'acquisition	Financement	Implantation
Ae 00082	Turbo broyeur	5992,80	Fonds propres	Restauration
Ak 00013	Poste à souder	2 493,80	Région	Atelier
Ca 00153	Machine à paillettes	2 700,00	Région	Physique chimie CPGE
Ca 00154	Etude des ondes centimétriques	1 200,00	Région	Physique chimie CPGE
Ca 00155	Etude des ondes centimétriques	1 200,00	Région	Physique chimie CPGE
Ca 00156	Hotte à filtration	3 345,54	Région	Chimie
Ca 00157	Etude des ondes centimétriques	1 200,00	Région	Physique chimie CPGE
Ca 00158	Etude des ondes centimétriques	1 200,00	Région	Physique chimie CPGE
Ca 00159	Etude des ondes centimétriques	1 200,00	Région	Physique chimie CPGE
Ca 00160	Etude des ondes centimétriques	1 200,00	Région	Physique chimie CPGE

En 2016, les immobilisations ont été financées de la façon suivante :

Fond de roulement	5 992,80 €
Subvention du conseil régional	15 739,34 €
Total	21 732,14 €



II. L'ANALYSE FINANCIERE ¹⁰

PREAMBULE :

L'analyse des données financières s'effectue à partir du résultat, de la capacité d'autofinancement ainsi que des divers indicateurs affichés à la pièce 14 et de leur évolution. Elle est présentée par l'agent comptable qui explique notamment en fonction de la composition du fonds de roulement (stock, provisions, besoins de trésorerie, etc.) la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres.

L'agent comptable informe aussi du montant des reliquats de créances et de subventions.

Les éléments cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs mais ils correspondent au minimum d'informations nécessaires au conseil d'administration pour se prononcer sur l'acceptation des comptes ainsi qu'aux principaux financeurs pour apprécier la santé financière des établissements au regard des financements qu'ils apportent.

La finalité de l'analyse financière est d'établir un diagnostic financier qui consiste à recenser les forces et les faiblesses de la structure (EPL) afin de porter un jugement sur sa performance et sa situation financière, en se plaçant dans la perspective d'une continuité de l'exploitation.

Elle s'inscrit dans deux approches complémentaires :

- Analyse statique : basée sur l'analyse des comptes financiers (bilan comptable et bilan fonctionnel) ;
- Analyse dynamique : basée sur l'étude des flux financiers pour une période donnée (tableau de financement et tableau de flux de trésorerie).

L'agent comptable informe le conseil d'administration de l'état du patrimoine, des stocks des créances et le montant des reliquats de créances et de subventions. Il analyse les données financières notamment au regard du type d'établissement. Il s'intéresse aux indicateurs financiers par rapport aux années antérieures. Cette analyse s'effectue à partir de l'évolution de la situation comptable de l'établissement au travers des données relatives à l'exercice (résultat, CAF et variation du FdR) ainsi que celles relatives à l'évolution du bilan (FdR, BFdR, trésorerie, provisions, dettes et créances...) et des indicateurs financiers. Il explique la marge de manœuvre dont dispose l'EPL pour financer des actions sur fonds propres sans compromettre sa santé financière.



¹⁰ Instruction codificatrice M9.6 – Annexe 13, Analyse financière

RAPPEL DU RESULTAT DE L'EXERCICE¹¹

Le résultat de l'exercice s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes (ordres de recettes – annulation de recettes) et le total des dépenses nettes (mandats – ordres de reversement) de la section de fonctionnement. La somme des résultats service par service donne le résultat net de l'exercice.

	Recettes nettes	% du total	Dépenses nettes	% du total	Résultat
Activités pédagogiques	246 746,72 €	1,73%	243 541,73 €	1,72%	3 204,99 €
Vie de l'élève	30 042,23 €	0,21%	45 390,47 €	0,32%	-15 348,24 €
Admin. et logistique	635 251,24 €	4,45%	540 254,35 €	3,81%	94 996,89 €
Disponible sur opération d'extourne	0,00 €				
Total service général	912 040,19 €	6,39%	829 186,55 €	5,85%	82 853,64 €
Bourses nationales	140 511,97 €	0,98%	140 511,97 €	0,99%	0,00 €
Service de restauration et d'hébergement	843 314,30 €	5,91%	818 350,27 €	5,77%	24 964,03 €
Service AED	8 394 047,37 €	58,80%	8 394 047,37 €	59,23%	0,00 €
Service CAE-CUI	3 968 966,44 €	27,80%	3 968 966,44 €	28,00%	0,00 €
Total services spéciaux	13 346 840,08 €	93,50%	13 321 876,05 €	94,00%	24 964,03 €
Section de fonctionnement	14 258 880,27 €	99,89%	14 151 062,60 €	99,85%	107 817,67 €
Opérations en capital	15 739,34 €	0,11%	21 732,14 €	0,15%	-5 992,80 €
Total général	14 274 619,61 €	100,00%	14 172 794,74 €	100,00%	

L'exercice 2016 se conclut par un excédent d'exploitation de 107 817,67€

Ce résultat doit être décliné par service (service général / service de restauration et d'hébergement) pour permettre une proposition d'affectation des résultats générés

	2014	2015	2016
SERVICE GENERAL (SG)	54 511,79	-15 680,75	+ 82 853,64
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT (SRH)	38 841,40	44 148,49	+ 24 964,03

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)

La capacité d'autofinancement correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations de fonctionnement de l'établissement. Elle représente l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité et peut s'analyser comme une ressource durable. La CAF représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie.

Dans la majeure partie des EPLE, la CAF correspond au résultat net d'exploitation + dotations aux amortissements réels.

RESULTAT DE L'EXERCICE	107 817,67
+ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS REELS	8 877,58
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	116 695,25



¹¹ Sources : GFC comptabilité budgétaire 2016

LA SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A la clôture de l'exercice 2016, la situation financière et comptable du lycée Bertran de Born s'établit comme suit:

A- RAPPEL DES RESULTATS**1) 1ère Section**

RECETTES	14 258 880,27
DEPENSES	14 151 062,60
	107 817,67

qui se décompose comme suit

	SERV. GENERAL
RECETTES	912 040,19
DEPENSES	829 186,55
	82 853,64

2) 2ème Section

RECETTES	15 739,34
DEPENSES	21 732,14
	-5 992,80

C- VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

116 695,25
-5 992,80

110 702,45

B- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

RESULTAT	107 817,67
AMORTISSEMENT REEL	8 877,58
	116 695,25

HEBERGEMENT

843 314,30
818 350,27

24 964,03

D- FOND DE ROULEMENT**SERV. GENERAL****HEBERGEMENT**

Compte 1068 SG	184 208,21
Compte 1068 Héberg.	

160 132,53

A déduire :**- Les immobilisations financées par prélèvement sur les fonds de réserves**

exercices antérieurs	31 167,17
exercice en cours	5 992,80
amortissement réel	8 877,58

- Valeur des stocks

17 616,34

Dépôts et Cautionnements**Dépôts et Cautionnements reçus**

Capacité d'autofinancement	91 731,22	24 964,03
----------------------------	-----------	-----------

FDR mobilisable au 31/12/2016	238 779,46	167 480,22
-------------------------------	------------	------------

FONDS DE ROULEMENT 423 876,02

NET MOBILISABLE 406 259,68

LA SITUATION DES RESERVES APRES VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT ET SON EVOLUTION ENTRE 2016 ET 2015

En considérant le scénario où le conseil d'administration approuverait l'affectation des résultats proposée.

	Situation au 31/12/2014	Opérations de l'exercice 2016			Situation au 31/12/2015
		Immobilisations - variations de stocks	Dépôts	Résultat	
Service Général					
Réserves mobilisables	147 048,24 €			91 731,22 €	238 779,46 €
Dépôts et cautionnements					
Valeurs résiduelles des biens immobilisés acquis sur fonds propres	31 167,17 €	5 992,80 €		8 877,58 €	28 282,39 €
TOTAL	178 215,41 €				267 061,85 €
Service de Restauration et d'Hébergement					
Réserves mobilisables	150 483,74 €	-7 967,55 €		24 964,03 €	167 480,22 €
Stocks	15 641,59 €			1 974,75 €	17 616,34 €
TOTAL	166 125,33 €				185 096,56 €

Sous réserve de l'approbation de la répartition du résultat d'exploitation proposée, les réserves mobilisables de l'établissement se répartissent de la façon suivante :

	2014	2015	2016
SERVICE GENERAL (SG)	164 197,54	147 048,24	238 779,46
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT (SRH)	101 187,57	150 483,74	167 480,22

LA DETERMINATION DU FONDS DE ROULEMENT (FDR) ET SON EVOLUTION SUR 6 ANS

Le fonds de roulement représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables (excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés, ou des capitaux circulants sur les dettes à court terme). Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine

Le FDR constitue la marge de sécurité que se donne l'E.P.L.E. dans son financement à court et à moyen terme. Il permet de déterminer le montant des engagements auxquels on peut faire face à tout moment.

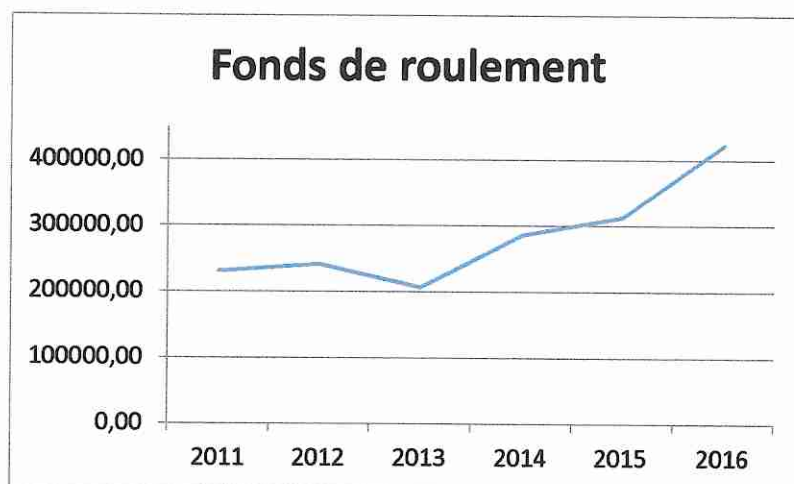
DETERMINATION DU FONDS DE ROULEMENT

1 ^{ère} méthode : par le bas du bilan		2 ^{ème} méthode : par le haut du bilan		3 ^{ème} méthode : par la variation	
Solde débiteur de la classe 3	17616,34	Somme des soldes créditeurs		Fonds de roulement 2015	313173,57
Solde débiteur de la classe 4	94817,99	des classes 1 et 2	1298130,94		
Solde débiteur de la classe 5	1006526,00			Variation 2016	110702,45
		Somme des soldes débiteurs	982072,59		
- Solde créditeur de la classe 5	98755,15	des classes 1 et 2			
- Solde créditeur de la classe 4	596329,16				
(sauf compte 49)		Résultat d'exploitation	107817,67		
Fonds de roulement	423876,02	Fonds de roulement	423876,02		423876,02

Le fonds de roulement subit une variation positive de 110 702,45 € et s'élève à la clôture de l'exercice à 423 876,02 €.

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT SUR 6 ANS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation	Variation en %
Fonds de roulement	230538,55	241447,19	206158,77	286174,38	313173,57	423876,02	110702,45	35,35%



Le fonds de roulement de l'établissement a augmenté (+35,35%) et atteint désormais le montant de 423 876,02 €.

Le nombre de jours de fonds de roulement = (FDR/crédits des comptes 60 à 65-comptes correspondant à la mutualisation des AED et CAE-CUI) x 360 = (423 876,02 € / 1 762 676,87) x 360 = 86 jours.

Le fonds de roulement permettrait de fonctionner théoriquement 86 jours sans apport de fonds supplémentaires, ce qui est confortable par rapport aux besoins de fonctionnement de l'établissement.

Il permet de déterminer sur quelle période on peut faire face aux engagements, il est alors exprimé en jours de fonctionnement (FDR/total dépenses fonctionnement x 360).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Calcul intégrant la mutualisation			Hors mutualisation		
Jours de FDR	4,88	4,73	5,35	69,79	71,59	86 (11 avec la mutualisation)

LA TRESORERIE

L'établissement n'a connu aucune rupture de paiement et le cycle de trésorerie a toujours été largement positif.



5112- Chèques bancaires à l'encaissement	27 355,66
+ 5151- Compte trésor public	979 081,71
- 5159- Règlements en cours de traitement	98 755,15
+ 531- Caisse	88,63
= Trésorerie nette	907 770,85

L'exercice se clôture avec une trésorerie nette positive de 907 770,85 €.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Trésorerie	1 012 890,18	1 285 967,45	624 699,52	602 773,91	751 488,97	605 164,69	907 770,85

Le nombre de jours de trésorerie (= trésorerie nette / crédits des comptes 60 à 65) x 360 = (907 770,85 / 14 125 690,68)¹² x 360 = 23 jours de fonctionnement courant sans encaissement soit 7 jours de plus qu'en 2015.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Jours de trésorerie	20,79	26,39	13,85	14,21	17,31	16,31	23,13



LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFdR)

Le BFdR représente la différence entre les emplois d'exploitation et hors exploitation (actif circulant) et les ressources d'exploitation et hors exploitation (dettes). Cette grandeur mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement.

Il correspond à ce que l'on doit garder pour assurer le paiement de nos dettes (ce que l'on doit), par rapport au remboursement de nos créances (ce que l'on nous doit).

Le BFR est donc conditionné par les délais :

- que l'on accorde à nos débiteurs pour payer,
- que nos fournisseurs nous accordent pour être payés, le délai global de paiement est maximum de 30 jours.

Rappel : Dans les EPLE, le BFdR est en général négatif, car le plus souvent les reliquats de subventions sont plus importants que les créances et les stocks.)

Fonds de roulement FdR	423 876,02 €	Débit de la classe 3 (stocks)	17 616,34 €
- Trésorerie nette	907 770,85 €	+ Débit de la classe 4 (créances)	94 817,99 €
		- Crédit de la classe 4 (dettes)	596 329,16 €
Besoin en fonds de roulement	-483 894,83 €	Besoin en fonds de roulement	-483 894,83 €



Le besoin en fonds de roulement est de **- 483 894,83€**. Le BFdR est largement négatif du fait des reliquats de financement des services de mutualisation.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Besoin en FdR	- 775 085,39	-1 055 428,90	-383 252,33	-396 615,14	-465 314,59	- 291 991,12	- 483 894,83

LE TAUX DE CHARGES A PAYER

Le taux moyen de charges de fonctionnement à payer renseigne sur le montant des charges à payer (dépenses estimées en N et réellement réglées en N+1 à réception de la facture) au regard du montant total des dépenses d'exploitation de l'EPL. Ce taux (total des factures payées en période d'inventaire rapportées au total des factures payées sur l'année = (soldes créditeurs des comptes 40, 42, 43, 46 / soldes créditeurs des comptes 60 à 65) x 100) = (9 643,43 / 14 125 690,68) x 100 = 0,07 %.

Ce taux marque que 0,07% des dépenses (+ 0,03%) ont été effectués en fin de période.

¹² Dans ce calcul sont intégrées les charges des services de mutualisation

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux moyen de charges à payer	0,00	0,00	0,56	0,00	0,14	0,04	0,07

LE RECOUVREMENT DES CREANCES — CREANCES CONTENTIEUSES

Le taux de non-recouvrement renseigne sur le montant des créances restant à recouvrer au 31 décembre que les créances soient amiables ou contentieuses ((créances en attente / total des recettes nettes) x100). Les créances à recouvrer sont des créances sur l'Etat et des collectivités territoriales, des créances sur les familles pour l'hébergement et la restauration.

Les créances d'hébergement à recouvrer sont maintenues à un niveau faible = 19 128,03€, bien qu'en légère augmentation.

Le taux de recouvrement est de 97,54 %. Cet indicateur reste très positif mais s'est légèrement dégradé (-0,83%). Il faut noter l'implication de Mme DELMAS dans le suivi des dossiers.



	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de non recouvrement	1,50	0,80	0,90	1,63	2,46

	2014	2015	2016
4111 — créances de l'exercice antérieur	0,00	0,00	0,00
4112 — créances de l'exercice en cours	4 625,01	6 524,86	12 297,39
416 — créances contentieuses	2 657,56	3 567,70	6 644,28

LES CREANCES CONTENTIEUSES :

Au 1^{er} janvier 2016, le compte 416 (créances contentieuses) était débiteur de 3 567,70 €.

Au cours de l'exercice 2016 :

- Des dossiers pour un montant de 6 079,99 € ont été transmis au contentieux,
- 3 003,41 € ont été versés par les huissiers en charges des dossiers ou admis en non-valeur.

Le recouvrement contentieux a sensiblement augmenté et doit être mis en perspective avec une amélioration possible de l'utilisation des fonds sociaux (Cf. rapport de gestion - service vie de l'élève)

LA SITUATION DU PATRIMOINE AVANT AFFECTATION DES RESULTATS - BILAN

ACTIF		MONTANT BRUT	VALEUR RESIDUELLE	PASSIF	
Actif Immobilisé	205- Concessions droits similaires	4 179,42	0,00	Capitaux propres	10681- Réserves SG 184 208,21
	215- Install. Technique	464 606,90	130 318,97		10687- Réserves SRH 160 132,53
	2181- Install. générale agencement	3 854,41	0,00		120- Résultat (excédent) 107 817,67
	2182- Matériel de transport	17 766,86	0,00	Subventions	1311- Subv. invest. Etat 869,91
	2183- Mat. de bureau et informatique	62 501,62	19 469,56		1312- Subv. invest. Région 143 236,06
	2184- Mobilier	67 820,03	28 648,54		13181- Taxe d'apprentissage 6 048,71
Actif circulant	311- Stock de denrées		17 616,34	Dettes d'exploitation	4081 — Dettes fournisseurs 9 643,43
Créances d'exploitation	41- Créances clients		23 342,31		419- Avances clients 54 016,29
	44- Etat et collectivités		52 104,67		44- Etat et collectivités 369 862,05
Trésorerie	46 — Autres créances		12 941,16		4664- Excédent de vers. 732,56
	5- Trésorerie		907 770,85		4674 — Taxe d'apprentissage 10 519,34
	486 — Charges constatées d'avance		6 429,85		4678 — Autres comptes créditeurs 4 329,14

Le montant brut total de l'actif immobilisé (débit des comptes de classe 2) est désormais de 620 729,24 €.

Le montant net de l'actif immobilisé (Valeur résiduelle = total – amortissements subis) =

$$620\,729,24 - 442\,292,17 = 178\,437,07 \text{ €}.$$

71,25% des immobilisations sont donc d'ores et déjà amorties (5 à 10 ans en fonction des catégories de biens).

Les immobilisations financées sur fonds propres ont augmenté de 5 992,80€ et subi un amortissement de 8 877,58€. Elles représentent désormais en valeur résiduelle 28 282,39 € des réserves du service général.

LES CREDITS REPORTES — LES DETTES PUBLIQUES

LES CREDITS REPORTEES :

Il s'agit des soldes des subventions partiellement ou totalement versées à l'établissement et qui sont en cours d'utilisation. En 2016, les soldes de subvention atteints par la déchéance quadriennale ont fait l'objet d'un ordre de recettes exceptionnel.

ORIGINE		INTITULES	MONTANTS
Année	Financier		
2016	Etat	Rémunération des AED	274 418,76
2016	Etat	Bourses nationales	210,24
2016	Etat	Crédits globalisés programme 141	6 255,34
2014	Etat	Reliquats subv. Internat d'excellence	778,74
2014	Etat	Reliquats fonds de vie lycéenne (CAVL)	585,00
2015	Etat	Fonds sociaux	6 940,15
2016	Etat	Reliquats cordée de la réussite	12 461,93
2014	Région	Subv. projet artistique	430,00
2016	Région	Solde acompte subv. matériel d'entretien	1 522,06
2014	Région	Solde acompte subv. mur végétalisé	49,54
2015	ARS	Subv. projet lutte contre les addictions	500,00
2012	CNASEA	Reliquats contrats d'avenir	741,99
2013	CNASEA	Reliquats CAE	2 102,41
2015	ASP	Rémunérations CUI	126 172,98
2014	GIPFCIP	Reliquats subv. formation des CAE-CUI	83 184,69
2016			

LES DETTES PUBLIQUES :

Il s'agit des soldes de subventions publiques non perçus à la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2016.

DEBITEUR	OBJET DE LA SUBVENTION	DATE DE LA CP	MONTANT	ACOMPTE	UTILISATION AU 31/12/2016	SOLDE A RECEVOIR AU 31/12/2016	DATE DE PAIEMENT
Région	Changement des chandeliers de sciences et faux plafonds	06/06/2016	11 000,00	5 500,00	9 431,59	3 931,59	En cours d'exécution
Région	Cablage internet	21/03/2016	5 000,00	2 500,00	6 533,40	1 033,40	
Région	Quinzaine de l'orientation 2016	21/11/2016	40 000,00		37 139,68	31 139,68	Mars 2017
Département	Quinzaine de l'orientation 2016	02/12/2016	10 000,00		10 000,00	10 000,00	Janvier 2017
TOTAL						52 104,67	

COMMENTAIRES GENERAUX — AUTONOMIE FINANCIERE — CAPACITE DE PRELEVEMENT

L'AUTONOMIE FINANCIERE,

C'est-à-dire les disponibilités dont l'établissement dispose de manière certaine, est de 317 871,54€. Toutes les créances que détient l'établissement et qui sont en cours de recouvrement ont été par précaution retirées du Fonds de roulement, de même que les stocks qui ne constituent pas une liquidité.



Fonds de roulement	423 876,02
- Créances (bilan)	88 388,14
- Stocks au 31/12/2016	17 616,34
= AUTONOMIE FINANCIERE	317 871,54

Il faut néanmoins rappeler que le volume des créances intègre pour 52 104,67€ des créances publiques pour lesquelles, la recouvrabilité est certaine et dont certaines ont depuis été payées.

Elles tiennent compte également des ordres de reversement à l'encontre de la société SPIE (avoirs sur régularisation de facturation et facture d'intéressement) pour un montant de 11 918,04€. Cette somme a d'ores et déjà été recouvrée par compensation sur le règlement des factures 2017.

CAPACITE DE PRELEVEMENT

Dépenses annuelles de fonctionnement (Soldes créditeurs des comptes 60 à 65)	1 762 676,87
Jour de fonctionnement (sur la base de 360 jours)	4 896,32

Il convient de conserver 2 mois (en comptant 60 jours comptables) de fonds de roulement afin de s'assurer d'une trésorerie suffisante pour respecter le délai global de paiement (30 jours maximum), et de palier au rythme de versement des dotations publiques, soit la somme de 293 779,20 €.

Ce besoin est à nuancer du fait de la trésorerie très favorable et d'un besoin en fonds de roulement très négatif, la durée de deux mois est peut-être excessive dans cette situation.

La capacité de prélèvement théorique s'élève donc à 24 092,34€.

N.B. : Ce calcul est purement théorique, notamment pour le montant des créances et le ratio du nombre de jours de Fdr à prendre en considération. Aussi il doit être affiné en + ou en – à la date du prélèvement.

La situation financière et comptable du lycée n'appelle donc pas d'observation particulière.

 NOTES :

.....

[illegible]

[illegible][illegible]

.....

.....

.....

 NOTES :

.....

=====

```
*****
```

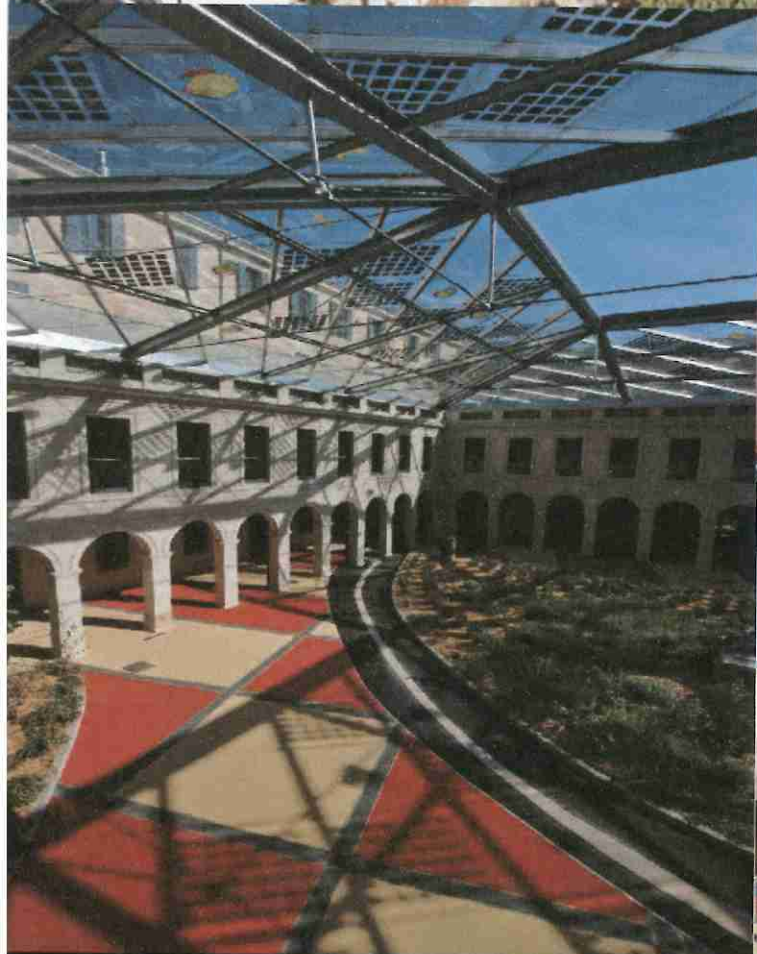
[illegible]

.....

[illegible]

.....

.....



LYCEE
BERTRAN
DE BORN

1 rue Charles Mangold
BP 90029 / 24001 Périgueux Cedex
05 53 06 60 00
Ce.0240024w@ac-bordeaux.fr
<https://etablissementbertrandeborn.net>